

3 JUN 1992

SPC

**COMMISSION DU PACIFIQUE SUD**

**VINGT-TROISIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHES**

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 9 août 1991)

**RAPPORT**

2417 319/92

Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
**LIBRARY**  
**SOUTH PACIFIC COMMISSION**

© Copyright, Commission du Pacifique Sud, 1992

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction,  
même partielle, de ce document sous quelque forme que ce soit,  
à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

Commission du Pacifique Sud – Catalogage avant publication (CIP)

Conférence technique régionale sur les pêches (23e : 1991 : Nouméa)  
Rapport

1. Fisheries--Oceania--Congresses I. South Pacific Commission

639.2099

ISBN 982-203-266-8

AACR2

**TABLE DES MATIERES**

	<b>Page</b>
I. INTRODUCTION	1
II. ORDRE DU JOUR	3
III. COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DES DEBATS	5
IV. RECOMMANDATIONS	33
V. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL PRESENTES LORS DE LA CONFERENCE	37
VI. LISTE DES PARTICIPANTS	39

**SIGLES ET ACRONYMES**

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international
<b>ACIAR</b>	Centre australien pour la recherche agricole internationale
<b>AIDAB</b>	Bureau australien d'aide au développement international
<b>AIMS</b>	Institut australien des sciences de la mer
<b>ANASE</b>	Association des Nations de l'Asie du sud-est
<b>BDDP</b>	Division britannique pour le développement dans le Pacifique
<b>CCOPS</b>	Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud
<b>CE</b>	Communautés européennes
<b>CIEO</b>	Centre international d'exploitation des océans
<b>CIPP</b>	Conseil indo-pacifique des pêches
<b>CRGA</b>	Comité des représentants des gouvernements et administrations
<b>DCP</b>	Dispositif de concentration du poisson
<b>EVAAM</b>	Etablissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FFA</b>	Agence des pêches du Forum
<b>FFC</b>	Comité des pêches du Forum
<b>GROUPE GERMON</b>	Groupe consultatif de recherche sur le germon
<b>ICLARM</b>	Centre international pour la gestion des organismes et des ressources aquatiques
<b>IFREMER</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>IMR</b>	Institut des ressources marines (USP)
<b>NFC</b>	Service national des pêches (Etats fédérés de Micronésie)
<b>NMSF</b>	Service national américain de la pêche maritime
<b>NRIFSF</b>	Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon)
<b>OFCF</b>	Fondation japonaise pour la coopération halieutique outre-mer
<b>ORSTOM</b>	Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
<b>PIMR</b>	Projet sur les ressources marines des îles du Pacifique (USAID)
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>PPPH</b>	Pays pratiquant la pêche hauturière

<b>PRODA</b>	Programme régional océanien de développement de l'aquaculture
<b>PROE</b>	Programme régional océanien de l'environnement
<b>QDPI</b>	Ministère des activités du secteur primaire du Queensland
<b>SIRMIP</b>	Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique
<b>SOPAC</b>	Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées
<b>SPAR</b>	Groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du Sud
<b>TPFCC</b>	Comité consultatif trans-Pacifique sur les pêches
<b>USAID</b>	Agence des Etats-Unis pour le développement international
<b>USP</b>	Université du Pacifique Sud
<b>WPFCC</b>	Comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique occidental
<b>WPYRG</b>	Groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental

## I. INTRODUCTION

La quatorzième Conférence du Pacifique Sud, qui s'est tenue à Rarotonga (Iles Cook), en 1974 avait entériné le principe d'une conférence technique annuelle sur les pêches. La vingt-neuvième Conférence du Pacifique Sud, organisée à Guam, en 1989, a rappelé l'importance que les pays membres attachent à cette réunion.

La conférence technique régionale sur les pêches constitue la seule occasion pour les cadres des services des pêches de tous les pays membres de se rencontrer et de traiter de questions techniques relatives au développement de ce secteur d'activité; cet échange d'expérience, d'idées et d'informations leur permet de déterminer ceux de leurs besoins et problèmes communs auxquels une approche régionale serait susceptible de répondre au mieux. Les participants décident de l'orientation des programmes halieutiques de la Commission en examinant et en évaluant les activités en cours ou prévues et en adoptant les décisions qui semblent s'imposer.

La vingt-troisième conférence technique régionale sur les pêches s'est tenue au siège de la Commission du Pacifique Sud à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 5 au 9 août 1991.

## II. ORDRE DU JOUR

### 1. Séance d'ouverture

- 1.1 Allocution d'ouverture
- 1.2 Dispositions administratives
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire de travail
- 1.4 Présentation générale des programmes halieutiques de la CPS

### 2. Les programmes halieutiques de la CPS – Exposition

### 3. Le programme d'évaluation des thonidés et marlins de la CPS (programme thonidés) – Séance plénière

- 3.1 Présentation générale du programme d'évaluation des thonidés et marlins
- 3.2 Projet régional de marquage des thonidés
- 3.3 Projet de recherche sur les thonidés
- 3.4 Projet sur les statistiques halieutiques
- 3.5 Projet de recherche sur le germon
- 3.6 Rapport de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins
- 3.7 Projet de plan quinquennal d'orientation pour le programme thonidés (1992-1996)
- 3.8 Rapport de la troisième réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche du germon du sud
- 3.9 Rapport du groupe de recherche sur le thon jaune

### 4. Le programme pêche côtière de la CPS

- 4.1 Présentation générale
- 4.2 Projet de développement de la pêche au demi-large
- 4.3 Sous-projet de mise au point d'engins de pêche
- 4.4 Sous-projet de développement de la pêche au large
- 4.5 Sous-projet régional de petite pêche thonière expérimentale à la senne
- 4.6 Projet de recherche sur la pêche côtière
- 4.7 Projet sur l'information halieutique
- 4.8 Comité directeur du SIRMIP et rapport d'activité
- 4.9 Projet de manutention et de traitement du poisson
- 4.10 Projet de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches
- 4.11 Rapport sur un voyage d'études en Amérique latine
- 4.12 Centre régional pour la valorisation des produits de la pêche – état d'avancement du projet
- 4.13 Projet régional de formation à la pêche

### 5. Valorisation des ressources humaines dans le secteur des pêches des pays insulaires océaniques

- 5.1 Rapport de l'étude CPS/CIEO sur la valorisation des ressources humaines
- 5.2 Plan quinquennal pour le programme du département d'océanologie de l'USP
- 5.3 Création d'un cycle d'études en halieutique sanctionné par un brevet d'études spécialisées
- 5.4 Coordination des actions de formation halieutique

### 6. Atelier : les Océaniques, leurs sociétés, la valorisation et la gestion des ressources halieutiques dans le Pacifique Sud.

- Introduction, présentation générale et objectifs de l'atelier
- Régimes traditionnels et contemporains de protection et de gestion des ressources – études de cas dans le monde entier
- Présentation générale des systèmes traditionnels de gestion des ressources marines en Océanie et application de ces systèmes au contexte actuel de gestion des ressources halieutiques

- Application des connaissances traditionnelles sur les ressources marines en vue de leur gestion
- Elaboration d'un système de gestion des ressources à Palau
- Connaissance et gestion traditionnelles des ressources marines à Tokelau
- Le développement des pêches en Papouasie-Nouvelle-Guinée : l'affaire de tous
- Le développement de la perliculture aux Iles Cook : règlement d'un contentieux
- Autres interventions de la part des délégations nationales
- Elargissement du rôle des femmes au processus de développement
- La pêche, composante du développement rural intégré
- Le rôle de la communication et de la vulgarisation dans le développement de la pêche
- Recherche sur les systèmes et savoirs-faire sociaux et traditionnels en Océanie et sur leur application : Besoins futurs
- Recommandations à l'intention des organismes nationaux et internationaux

## **7. L'aquaculture et la valorisation des ressources marines**

- 7.1. Introductions d'espèces marines dans le Pacifique
- 7.2. Protocoles zoosanitaires pour le transfert de matériel biologique provenant de stations aquacoles
- 7.3. Projet CPS/PRODA de réensemencement des récifs
- 7.4. Expérience de réensemencement de trocas
- 7.5. Accroissement de la densité des populations de langoustes par modification de leur biotope
- 7.6. Cinquième conférence internationale sur les structures artificielles servant d'habitat aux ressources halieutiques

## **8. Valorisation de la ressource en huîtres perlières des pays insulaires océaniques**

- 8.1 Voyage d'études en Polynésie : les installations perlicoles
- 8.2 Génétique et transplantation de l'huître perlière
- 8.3 Etude histologique de la formation des perles
- 8.4 Etude du marché des perles

## **9. Questions intéressant la sécurité en mer pour les pêcheurs**

## **10. Rapports présentés par d'autres organisations**

## **11. Questions diverses**

## **12. Séance de clôture**

### III. COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DES DEBATS

#### POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – SEANCE D'OUVERTURE

##### 1.1 Allocution d'ouverture

1. Le secrétaire général, M. Atanraoi Baiteke, ouvre officiellement la conférence, souhaite la bienvenue aux représentants, fait un bref historique des programmes halieutiques de la CPS et remercie l'ancien coordonnateur des pêches, M. B. Smith du travail effectué pendant son service; le secrétaire général rend aussi hommage à M. A. Robertson, précédemment responsable des activités de formation et souhaite la bienvenue à M. J. Dashwood pour sa nomination au poste de coordonnateur des programmes halieutiques.

2. Le secrétaire général décrit l'ordre du jour en soulignant particulièrement la journée portes ouvertes en espérant que cette innovation permettra une appréciation différente et une présentation plus directe des programmes.

3. Le secrétaire général insiste sur l'importance des délibérations et des recommandations; les recommandations formulées lors des précédentes conférences techniques régionales sur les pêches ont toujours été approuvées par le CRGA et entérinées par la Conférence du Pacifique Sud.

##### 1.2 Dispositions administratives

4. Conformément à la procédure selon laquelle la présidence de la conférence est confiée à tour de rôle aux pays membres par ordre alphabétique, M. Tim Adams, représentant de Fidji, est nommé président, et M. Philippe Siu, représentant de la Polynésie française, est nommé vice-président et président du comité de rédaction.

5. Le président présente brièvement les dispositions administratives applicables pendant la conférence.

6. Le représentant de la France remercie le secrétariat des efforts de préparation de la conférence mais déplore l'insuffisance des services quant à la traduction des documents de travail en langue française et regrette que les documents traduits ne soient remis que trente minutes avant le début de la conférence. Cela constitue un handicap pour les spécialistes francophones qui ne peuvent participer pleinement aux débats.

7. Dans sa réponse, le directeur des programmes explique que ce problème est permanent et général au niveau du secrétariat général, et que pour faire face au calendrier de plus en plus chargé des conférences, il serait nécessaire de créer trois postes supplémentaires au service de la traduction et de l'interprétation.

8. Le représentant de la France souhaite que sa remarque soit consignée au rapport afin d'être portée à l'attention du Comité des représentants des gouvernements et administrations.

##### 1.3 Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire de travail

9. Le président présente l'ordre du jour qui, après une petite modification au point 7.1, est adopté.

##### 1.4 Présentation générale des programmes halieutiques de la CPS

10. Le directeur des programmes présente le document CPS/Pêches 23/WP.1, souligne la création du poste de directeur du programme pêche côtière, rendue nécessaire par l'augmentation du programme de travail et précise la structure des programmes halieutiques.

11. Le directeur des programmes attire l'attention de la conférence sur les trois projets soumis pour financement aux Communautés européennes :

- Projet régional de recherche sur les thonidés (5 000 000 d'écus),
- Projet régional de pêche thonière expérimentale à la senne (4 000 000 d'écus), et
- Centre régional pour la valorisation des produits de la pêche (1 580 000 d'écus)

12. Le directeur des programmes demande à la conférence de se prononcer sur l'ordre de priorité à donner à ces projets, étant donné que les fonds des Communautés européennes sont limités. Une discussion s'engage alors au terme de laquelle il est convenu d'examiner chacun de ces projets au cours des prochaines séances.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR - LES PROGRAMMES HALIEUTIQUES DE LA CPS - EXPOSITION**

13. Les participants sont invités à visiter l'exposition, à examiner les panneaux d'affichage, à regarder les films vidéo sur les programmes halieutiques de la CPS et à discuter ces derniers avec les membres du personnel compétents.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR - LE PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS DE LA CPS (PROGRAMME THONIDES) - SEANCE PLENIERE**

14. Le directeur scientifique présente les activités du programme d'évaluation des thonidés et marlins en précisant les progrès accomplis depuis la dernière conférence et en évoquant les perspectives. Le directeur scientifique expose tout d'abord les objectifs et les activités du principal projet de terrain, le projet régional de marquage des thonidés qui sera probablement prolongé de cinq mois jusqu'à mi-1992. Les activités du projet de recherche sur les thonidés et marlins tropicaux ont été considérablement renforcées du fait de la meilleure couverture des flottilles et du fait notamment de la communication de données anciennes sur les activités des thoniers américains. Le projet sur les statistiques halieutiques continue à fournir en temps voulu des informations par l'intermédiaire du *Bulletin régional des thonidés* et maintient son assistance en vue de la constitution de bases de données nationales. Par ailleurs, grâce au recrutement d'un attaché scientifique financé par le CIEO, le projet de recherche sur le germon est devenu une des activités prioritaires du programme thonidés. Les activités entreprises sont détaillées dans les documents CPS/Pêches 23/WP.2, 3, 4 et le document CPS/Pêches 23/Info.1. Le programme des cinq années à venir sera fondé sur le plan d'orientation.

15. Le directeur scientifique fait état des difficultés rencontrées pour mobiliser les financements nécessaires au programme thonidés et à la poursuite de ses travaux. On espère obtenir des Communautés européennes un financement important accordé, au titre de Lomé IV, pour un projet régional de recherche sur les thonidés. Le directeur scientifique remercie le CIEO, l'AIDAB et le NMFS de l'aide accordée sous forme de détachement de chercheurs ou de financement de postes. On signale également qu'il convient d'inviter les utilisateurs de la ressource à participer au financement à long terme des travaux de recherche sur les thonidés.

16. Le président souligne l'importance que revêt pour la région la ressource à laquelle ce programme est consacré et dont la taille même est souvent sous-estimée (1,3 millions de tonnes de thonidés pêchés l'an dernier).

17. Le représentant de Kiribati remercie le programme thonidés de ses activités et demande quels sont les rapports entre ce programme et le traité multilatéral de pêche avec les Etats-Unis d'Amérique. Une discussion sur ces détails techniques s'engage alors.

### **3.2 Projet régional de marquage des thonidés**

18. Après avoir fait un bref historique de ce projet et en avoir rappelé les objectifs, le maître de recherche halieutique présente les résultats des campagnes de marquage à ce jour : le chiffre

total de poissons marqués approche 90 000 dont 25 000 thons jaunes, plus de 60 000 bonites et environ 1 200 thons obèses. L'objectif initial de 40 000 bonites est déjà dépassé et celui de 40 000 thons jaunes devrait être atteint à la fin du projet. A ce jour, 7 000 marques ont été récupérées, ce qui représente un taux de récupération d'environ 8% pour chacune des trois espèces. Le maître de recherche halieutique estime que ce taux pourrait être compris entre 10 et 15% une fois la majorité des marques récupérées.

19. Il est important de mentionner que la grande majorité des marques récupérées provient de senneurs. Le maître de recherche halieutique précise que le retour de marques provenant de palangriers devrait commencer prochainement. Il demande aux participants d'intervenir à cette fin auprès des capitaines de palangriers opérant dans leurs pays respectifs.

20. A la fin des opérations de marquage (mi-1992), les travaux s'orienteront sur l'analyse des données qui devrait durer deux ans; le programme thonidés espère néanmoins pouvoir présenter des résultats préliminaires à la prochaine conférence technique.

21. Le représentant de l'Australie félicite l'équipe du programme thonidés et s'interroge sur les taux de non-communication des marques. Le maître de recherche halieutique répond que l'on a procédé à nombre de faux marquages à bord de senneurs américains à Pago Pago. Les résultats préliminaires laissent présager un taux important de non-récupération. Le taux de renvoi des faux marquages s'est récemment amélioré, mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions avant que les analyses approfondies soient entreprises.

### 3.3 Projet de recherche sur les thonidés

22. Le maître de recherche halieutique décrit les travaux d'évaluation des stocks entrepris au titre du programme thonidés dont il est plus largement question au document CPS/Pêches 23/WP.2. Le total des prises de thonidés dans le Pacifique occidental pour l'année est de 1,3 millions de tonnes, les Philippines et l'Indonésie orientale incluses. La tendance de la PUE semble stable et aucun stock ne semble surexploité bien que l'on se demande si le niveau actuel des prises de thons jaunes (330 000 tonnes) est soutenable. Les prises de bonites dans le Pacifique occidental sont de 800 000 tonnes et il y a lieu de croire que ce chiffre pourrait atteindre 1 million de tonnes, sans risque pour le stock.

23. Cette année, des rapports confidentiels sur le statut des ressources thonières ont été préparés pour les Etats fédérés de Micronésie et Kiribati. Deux autres évaluations, pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et pour Fidji, sont prévues en 1991.

### 3.4 Projet sur les statistiques halieutiques

24. Le directeur scientifique, en l'absence de plusieurs des responsables du projet, présente les activités entreprises à ce titre et renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/WP.2. Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- a) la gestion des bases de données régionales sur la pêche thonière (100 000 données ont été saisies, plus 100 000 autres envoyées sur bande magnétique par, entre autres, l'Australie, les Iles Salomon, la Polynésie française et le service national américain de la pêche maritime (USNMFS); on a par ailleurs obtenu des données anciennes sur les flottilles américaines; enfin, on a entamé un lourd travail d'édition des données anciennes des palangriers;
- b) la publication trimestrielle par la CPS du *Bulletin régional des thonidés*;
- c) l'aide aux pays membres pour l'établissement de systèmes nationaux de statistiques halieutiques. A titre d'essai, on a invité le *Micronesian Maritime Authority* des Etats fédérés de Micronésie à entreprendre la saisie et la vérification des données, en vue d'aller dans le sens d'une autonomie à long terme dans ce domaine;

d) les contributions statistiques aux autres projets halieutiques de la CPS.

25. Le représentant de la Nouvelle-Zélande félicite l'équipe de ce projet pour la qualité du travail accompli.

### **3.5 Projet de recherche sur le germon**

26. Le spécialiste de la recherche halieutique fait un bref historique de la pêche du germon en soulignant l'incertitude qui entoure la productivité de cette ressource. Depuis le début, l'objectif général de ce projet de recherche a été de conseiller les pays du Pacifique Sud sur les questions de développement, d'exploitation rationnelle et de gestion de cette ressource. Ce faisant, on s'attache aujourd'hui à définir la structure des stocks de germon et à élaborer des modèles analytiques propres à évaluer les interactions entre flottilles de pêche, et à estimer les taux d'exploitation soutenables à long terme.

27. Durant la campagne de pêche 1990-91, un programme de marquage de germans a été entrepris par le programme thonidés en collaboration avec le ministère néo-zélandais de l'agriculture et de la pêche. Trois mille marquages environ ont été réalisés, essentiellement dans la zone de convergence subtropicale.

28. Compte tenu de l'importance du travail analytique à mener, un atelier sur la modélisation pourrait être organisé, probablement en 1992-93, une fois que l'on aura réuni une quantité suffisante de données.

### **3.6 Rapport de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins**

29. Le président, qui a aussi présidé les travaux de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/WP.3 et les invite à examiner les deux recommandations figurant en page 18 de ce document.

30. Il s'ensuit un débat au cours duquel le représentant de Kiribati demande si cette conférence a compétence pour adopter les deux recommandations proposées. Le représentant du Samoa-Occidental estime que les deux recommandations ne sont en fait que des suggestions formulées par le comité permanent sur les thonidés et marlins à l'intention de cette conférence.

31. Le représentant de l'Australie propose que cette conférence adopte les recommandations du comité permanent sur les thonidés et marlins.

32. Le représentant de la Nouvelle-Zélande estime qu'il faut que les objectifs du programme thonidés soient clairs et bien définis; la question qui se pose est de savoir qui a mandat pour autoriser un volume de travail accru et, à son avis, c'est à cette conférence d'en décider.

33. Le représentant des Samoa américaines rejoint les deux précédents intervenants en disant que les recommandations s'adressent à cette conférence qui doit donc statuer.

34. Au cours de ce débat, le représentant de la France demande que le plan détaillé d'activités couvrant la période 1992-1996 soit traduit en français. Il déplore que la version française du projet de rapport du quatrième comité permanent ne comprenne que les recommandations et les mesures requises. Dans sa réponse, le président rappelle la précédente intervention du directeur des programmes relative au renforcement des effectifs du service de la traduction et de l'interprétation.

35. Le président demande aux représentants si, sur le fond, les recommandations sont acceptables ou s'il faut en modifier le libellé. Aucune objection n'ayant été formulée, le président considère que la conférence a adopté les recommandations comme suit :

### **Recommandation n° 1**

**Afin de faciliter la tâche du comité permanent sur les thonidés et marlins qui doit se livrer à un examen technique du travail des services du programme d'évaluation des thonidés et marlins à l'intention de la conférence technique régionale sur les pêches, la conférence entérine la recommandation du quatrième comité permanent qui appelait les services de ce programme à préparer et distribuer aux membres de ce comité avant chacune de leurs réunions :**

- **une description détaillée de toute nouvelle activité envisagée, et**
- **un projet de plan de travail pour l'année en cours.**

### **Recommandation n° 2**

**La conférence entérine la recommandation de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins tendant à ce qu'un plan détaillé d'activités couvrant la période 1992-1996 soit élaboré par les services du programme d'évaluation des thonidés et marlins et distribué avant la cinquième réunion du comité permanent en vue de son examen.**

### **3.7 Projet de plan quinquennal d'orientation pour le programme thonidés (1992-1996)**

36. Le représentant de l'Australie, rapporteur du groupe de rédaction du projet de plan quinquennal d'orientation pour le programme thonidés (1992-1996) se réfère au document CPS/Pêches 23/WP.4. Après avoir brièvement rappelé les activités du programme depuis dix ans et l'évolution importante des pêches pendant cette période, il présente en détail les objectifs du plan d'orientation proposé ainsi que les stratégies applicables. Le président invite les participants à présenter leurs observations.

37. Le représentant de Kiribati demande au rapporteur où il est expressément traité des interactions entre pêcheries dans le plan. A la suite d'un long débat sur les interactions, le représentant de la Nouvelle-Zélande précise qu'il faut considérer ce document comme une trame générale comportant un certain nombre d'activités clés de recherche, dont les interactions entre pêcheries.

38. Le représentant de Kiribati estime que le programme thonidés doit prendre en compte l'évolution des pêches dans la région. Le président rappelle que le plan est suffisamment souple pour tenir compte de l'état actuel des pêches dont il est cependant impossible de prévoir l'évolution. Les représentants des Etats-Unis d'Amérique et de l'Australie signalent que le plan tient dûment compte des interactions entre pêcheries. Les représentants de la France et de la Nouvelle-Zélande font quant à eux valoir que le cadre général du plan est très vaste.

39. Le président propose l'adoption de ce plan comme cadre général auquel pourront être intégrées des activités précises. En l'absence d'objection, le plan est adopté.

### **3.8 Rapport de la troisième réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche du germon du sud**

40. Le président présente le rapport et fait l'historique du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud. Il mentionne que la prochaine réunion du groupe de travail aura lieu à Taïwan, pays qui en assurera partiellement le financement.

41. Le représentant de l'Agence des pêches du Forum rappelle qu'au cours de la troisième réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche du germon du sud, aucun consensus ne s'est dégagé. Cependant, le Japon a présenté un projet de convention internationale.

### 3.9 Rapport du groupe de recherche sur le thon jaune

42. Le représentant de la Nouvelle-Zélande, en sa qualité de président du groupe, résume les débats du groupe de recherche sur le thon jaune réuni au mois de juin 1991 à Port-Vila (Vanuatu), pour évaluer les tendances de cette pêche. Dans l'immédiat, les données disponibles étant incomplètes, on ne peut conclure à une surexploitation de la ressource bien que le volume récent des prélèvements ait suscité quelque inquiétude. Il espère que les résultats du projet régional de marquage des thonidés permettront de combler le manque de données, notamment sur la taille des stocks et les interactions.

43. En réponse au président, le directeur scientifique annonce que le rapport du groupe de recherche sera publié avant la fin du mois de septembre 1991. Il souligne l'importance des programmes de coopération entre les différents organismes et de la communication de données par les pays afin de pallier le manque d'informations. Toutes les données disponibles seront rassemblées et examinées lors de la prochaine réunion du groupe de recherche qui se tiendra à Hawaï en 1992, sous la présidence de M. Gary Sakagawa (USNMFS).

44. En réponse à une intervention du représentant du Samoa-Occidental relative aux poissons à rostre, le directeur scientifique explique que l'on recueille à l'occasion des données sur ces poissons qui, en tant que prises accessoires, ne constituent pas une priorité de la recherche. On reconnaît néanmoins l'importance croissante des prises de poissons à rostre dans la pêche sportive. Il se pourrait donc que les informations les concernant, stockées sur la base de données régionale de la CPS, soient analysées par un chercheur de l'AIMS qui pourrait être détaché à court terme auprès des services du programme thonidés.

## POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR - LE PROGRAMME PECHE COTIERE DE LA CPS

### 4.1 Présentation générale

45. Le spécialiste de l'halieutique côtière présente le document CPS/Pêches 23/WP.5 en évoquant les cinq projets complémentaires conduits dans le cadre de ce programme.

### 4.2 Projet de développement de la pêche au demi-large

46. Le spécialiste du développement de la pêche décrit les activités menées l'an dernier dans le cadre de ce projet qui se subdivise en huit secteurs d'intervention sur le terrain. Il en dégage les points importants et souligne leur thème commun qui est le travail sur les DCP. La préparation du manuel sur les DCP a été l'une des activités majeures entreprises au titre du projet.

47. Trois maîtres-pêcheurs, M. T. Rata, M. P. Watt et M. P. Wellington sont actuellement affectés à ce projet pour lequel on a également engagé M. A. Desurmont, pour une évaluation des sites et la mise en place de DCP aux Îles Cook et M. P. Gates, pour la préparation du manuel sur les DCP.

### 4.3 Sous-projet de mise au point d'engins de pêche

48. Le maître-pêcheur de la CPS, M. P. Watt, présente le sous-projet et explique le travail accompli au Samoa-Occidental sur la technique de pêche à la palangre verticale. Un film vidéo illustrant la question est ensuite présenté aux participants.

49. Au cours du débat technique qui s'engage alors, il est précisé que l'on publiera un manuel sur cette technique de pêche, auquel sera associé un film vidéo destiné à en présenter tous les aspects techniques.

50. Le représentant du Samoa-Occidental remercie la CPS pour la mise à disposition du maître-pêcheur.

#### 4.4 Sous-projet de développement de la pêche au large

51. Le spécialiste du développement de la pêche présente les objectifs généraux du projet qui portera initialement sur les DCP. Ce projet, d'un montant de 860 000 dollars E.-U. échelonnés sur quatre ans, a été soumis au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui a sollicité l'opinion des pays insulaires ainsi que d'autres propositions lors du comité d'évaluation tripartite dont la réunion a été organisée en collaboration avec l'Agence des pêches du Forum. Le projet a reçu un fort soutien de la part des pays participant à la réunion Mini-MAC en juin 1991 et le secrétariat général espère que le PNUD en approuvera le financement au premier trimestre 1992.

52. Les représentants de Palau et du Samoa-Occidental estiment que le projet tel que présenté répond bien aux besoins des pays insulaires.

53. Pour répondre au représentant de Kiribati qui s'inquiète d'une éventuelle intensification de l'exploitation des ressources côtières, le spécialiste du développement de la pêche précise que ce n'est pas là l'objectif recherché bien que les stocks démersaux actuellement inexploités – comme ceux des hauts-fonds et des monts sous-marins – seront en partie la cible des opérations.

54. Le représentant de la Nouvelle-Zélande s'étonne que l'on ait présenté aux bailleurs de fonds un projet qui n'avait pas reçu l'aval de la conférence. Le représentant du secrétariat général fait alors état des contraintes imposées par le calendrier des conférences et par les cycles budgétaires. Il indique que ce projet avait été présenté au PNUD sur demande et à titre provisoire, que les services des pêches des pays membre de la CPS en avaient reçu copie, et que neuf pays avaient appuyé cette démarche. Le représentant de la Nouvelle-Zélande précise qu'il n'est pas opposé à ce projet et qu'il comprend fort bien les contraintes imposées par les échéances budgétaires; il propose toutefois que soit mise en place une procédure permettant de garantir que ces projets fassent à l'avenir l'objet d'une évaluation technique.

55. Le président propose que la question soit réouverte dans le cadre du point 11 de l'ordre du jour – Questions diverses.

#### 4.5 Sous-projet régional de petite pêche thonière expérimentale à la senne

56. Le spécialiste de l'halieutique côtière résume les objectifs du projet en soulignant les difficultés de financement rencontrées (environ 4 millions de dollars E.-U. sur deux ans).

57. Ce projet est l'un des trois projets soumis pour financement aux Communautés européennes. Le représentant de la Nouvelle-Zélande souligne que le directeur des programmes a indiqué dans son intervention qu'un ordre de priorité devra être établi avant la fin de la conférence et s'inquiète de savoir si les représentants auront assez de renseignements pour en décider.

#### 4.6 Projet de recherche sur la pêche côtière

58. Le compte-rendu du travail accompli dans le cadre de ce projet est présenté par le chargé de recherche en halieutique côtière qui remercie le gouvernement du Royaume-Uni du maintien de son appui financier et relève les principaux points figurant au document CPS/Pêches 23/WP.5 :

- Iles Marshall : Projet pilote de perliculture de Namorik (financement FFA/USAID);
- Papouasie-Nouvelle-Guinée : Analyse des données halieutiques et préparation de rapports;
- Tonga : Analyse des données de prise, d'effort et de fréquence de tailles relatives aux ressources profondes du tombant récifal;
- Palau : Recensement des biotopes marins;

- Papouasie-Nouvelle-Guinée : Travaux de recherche sur la bêche-de-mer;
- Etats fédérés de Micronésie : Etude sur l'épuisement des stocks de poissons récifaux à Yap;
- Palau : Mise sur pied d'un plan de gestion des ressources halieutiques côtières;
- Analyse des données CPS sur la pêche profonde (le document final sera publié sous forme de rapport technique cette année);
- Travaux de recherche sur la ciguatera (une base de données régionale a été mise en place et le chargé de recherche en halieutique côtière participera à la cinquième Conférence internationale sur l'ichtyosarcotisme);
- Applications de la télédétection à l'évaluation des ressources halieutiques côtières (techniques utilisées pour l'étude sur l'atoll de Palmerston et pour la campagne d'évaluation de la ressource en bêche-de-mer aux Tonga);
- Journées d'études sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas.

59. Ces journées d'études sur le troca ont débouché sur quatre grandes recommandations figurant au paragraphe 45 du document CPS/Pêches 23/WP.5. Le représentant des Iles Cook propose une modification mineure à la formulation de la troisième recommandation. Le représentant de l'Australie appuie les recommandations formulées et demande par ailleurs si l'on a entrepris des travaux d'évaluation des stocks d'invertébrés benthiques dans le cadre du projet de recherche sur les ressources côtières.

60. Le chargé de recherche en halieutique côtière et le spécialiste de l'halieutique côtière signalent que des évaluations de la ressource en invertébrés ont effectivement été réalisées à plusieurs reprises, mais que dans la plupart des cas, il s'agissait d'évaluations rapides destinées à estimer la taille du stock permanent pour répondre à des besoins urgents et précis de gestion. L'étude que l'on se propose d'effectuer sur la ressource en trocas d'Aitutaki sera l'occasion de procéder à une modélisation détaillée des populations.

61. Les participants adoptent les recommandations suivantes, inspirées de celles adoptées lors des journées d'études précitées :

#### **Recommandation n° 3**

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud aide les pays insulaires océaniques à utiliser la télédétection et le traitement de l'image aux fins de l'évaluation de la ressource en trocas et d'autres espèces marines, et notamment des invertébrés benthiques.**

#### **Recommandation n° 4**

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud constitue un nouveau réseau de spécialistes sur les coquillages nacriers et le commerce de la nacre, dont les travaux se concentreront plus particulièrement sur le troca.**

#### **Recommandation n° 5**

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud réalise une étude détaillée de la ressource en trocas d'Aitutaki à titre d'étude de cas, en vue de réunir des informations sur la gestion de cette espèce dans le but d'en favoriser la valorisation dans d'autres atolls de la région.**

## Recommandation n° 6

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud favorise l'adoption de techniques normalisées d'évaluation de la ressource en trocas et autres invertébrés benthiques dans les pays insulaires océaniques afin de permettre la comparaison des résultats obtenus par divers halieutes dans différentes régions.**

62. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie la CPS pour les crédits mis à la disposition de son pays et le personnel du projet pour l'aide qu'il a apportée dans la rédaction des rapports. Certains des rapports non publiés demandent une intervention supplémentaire.

63. Le représentant du Samoa-Occidental demande quels seront le rôle et la participation de la CPS dans le nouveau réseau de spécialistes proposé à la recommandation n° 4. Le spécialiste de l'halieutique côtière précise que ce réseau de spécialistes n'implique pas vraiment de contraintes financières supplémentaires. Son objectif est de favoriser l'échange d'informations et la communication entre les spécialistes des coquillages nacriers et du commerce de la nacre.

### 4.7 Projet sur l'information halieutique

64. Le chargé de l'information halieutique décrit brièvement son travail et expose les principales activités du projet :

a) *Activités à l'échelle nationale :*

- On a aidé la division des pêches de Kiribati à réaliser son rapport annuel pour l'année 1989.

b) *Activités à l'échelle régionale :*

- Réseaux de spécialistes : trois sont déjà constitués sur la bêche-de-mer, l'huître perlière et la ciguatera; de nouveaux réseaux seront mis en place prochainement sur le troca et l'industrie nacrière, la valorisation des ressources et les DCP;
- La *Lettre d'information sur les pêches* est maintenant publiée régulièrement et dans les délais voulus. Elle fait l'objet d'une large diffusion au sein de la région;
- Autres publications : une bibliographie sélective sur l'huître perlière préparée par Neil Sims, un expert-conseil;
- Demandes d'information : on s'efforce de répondre rapidement aux demandes d'information et, dans certains cas, on fait appel au système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP) pour des compléments d'information.

65. De nouvelles activités sont prévues, dont la mise à jour du *Synopsis du secteur des pêches dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud* dans le but de décrire brièvement l'état du secteur des pêches pour chaque province, Etat, pays ou territoire de la région.

66. Le chargé de l'information halieutique remercie le gouvernement de la France pour le financement initialement apporté à ce projet, mais souligne les contraintes budgétaires qui risquent d'en pénaliser la poursuite.

67. Le représentant de Kiribati remercie le chargé de l'information halieutique de l'aide apportée au service des pêches de son pays. Le représentant de la Nouvelle-Zélande félicite le personnel affecté au projet pour la grande qualité du rapport et demande si, à l'avenir, les rapports annuels seront élaborés par le personnel affecté au projet ou par le service des pêches de Kiribati. Le représentant de Tuvalu demande si une assistance en vue de la réalisation de rapports pourrait être offerte de la même façon à d'autres pays.

68. Le chargé de l'information halieutique précise que le projet a des priorités bien définies, à savoir les bulletins d'information des réseaux de spécialistes, la *Lettre d'information sur les pêches* et les réponses aux demandes d'informations, activités qui sont jugées prioritaires. Cela étant, on peut envisager à l'avenir d'aider les services des pêches des pays membres à publier leurs rapports annuels, mais on se heurterait sans doute pour ce faire au manque de ressources humaines et financières.

69. Le chargé de l'information halieutique ajoute que le rapport produit à l'origine par le service des pêches de Kiribati n'existait qu'en six exemplaires destinés à la diffusion interne. La CPS a prêté son concours pour améliorer la présentation du rapport et assurer une plus large diffusion dans la région des informations utiles qui y figuraient. Il fait valoir que produire un rapport de la sorte, c'est avant tout colliger les données de base et les textes d'accompagnement, travail qui incombera toujours aux services des pêches intéressés.

#### 4.8 Comité directeur du SIRMIP et rapport d'activité

70. Le coordonnateur du SIRMIP renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/WP.9. Après avoir fait l'historique et rappelé les buts du SIRMIP (Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique), le coordonnateur passe en revue les activités entreprises au cours de cette année. Au niveau national, les Samoa américaines, les Îles Cook, Kiribati, Niue, Palau, Tuvalu, les Tonga et le Samoa-Occidental ont bénéficié des services du SIRMIP (installation de bases de données et formation). Des cours de formation sur l'utilisation des bases de données seront organisés à Vanuatu et au Samoa-Occidental.

71. Le coordonnateur remercie les responsables des services des pêches qui ont assisté au comité directeur du SIRMIP qui s'est tenu à Nouméa (1<sup>er</sup> et 2 août 1991), et leur donne l'assurance que leurs observations seront prises en compte. Il espère que, lors des prochains comités, leur participation sera encore plus importante.

72. Il invite les participants à se prononcer sur les recommandations figurant au rapport de la réunion du comité directeur du SIRMIP (voir document CPS/Pêches 23/WP.9, pages 6 et 7) et à les adopter s'ils en conviennent.

73. Le président fait alors remarquer que la recommandation n° 5, qui traite des difficultés causées par le coût élevé des télécommunications dans la région, intéresse davantage les gouvernements membres de la CPS que les participants à la présente conférence. Il invite les participants à soulever la question avec leurs gouvernements respectifs, éventuellement dans l'optique de susciter un débat sur la question à la prochaine Commission du Pacifique Sud (Tonga, octobre 1991) qui s'est donnée pour thème "les télécommunications".

74. Il propose ensuite de fondre en une seule les recommandations n<sup>os</sup> 7 et 8 qui traitent toutes deux du financement du projet d'information halieutique et de soumettre ce texte pour adoption aux participants.

75. Les recommandations formulées par le comité directeur du SIRMIP sont approuvées par les participants qui adoptent en outre la recommandation ci-dessous :

#### Recommandation n° 7

**La conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de demander au gouvernement de la France de maintenir son concours financier au volet du projet SIRMIP mis en oeuvre par la CPS et recommande que la CPS continue à rechercher un financement pour le détachement de longue durée d'Océaniens responsables de l'information auprès des services du projet d'information halieutique, dans le but de mettre sur pied et de renforcer les activités du SIRMIP à l'échelon national.**

76. Les représentants de Tuvalu, du Samoa-Occidental, des Samoa américaines et de Palau remercient le SIRMIP du travail effectué dans leurs pays respectifs. Le représentant de Palau sollicite également des éclaircissements pour pouvoir utiliser de façon plus efficace les services du SIRMIP.

#### **4.9 Projet de manutention et de traitement du poisson**

77. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche remercie le gouvernement du Royaume-Uni et la Division britannique pour le développement dans le Pacifique (BDDP) pour leur soutien constant et l'aide financière apportée. Il remercie également le Centre international pour l'exploitation des océans (CIEO) de son appui financier.

78. Il renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/WP.5, et présente les activités de l'année passée, dont le projet pilote de traitement et de commercialisation du thon à Tokelau. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche met l'accent sur l'importance économique de ce type de projet pour des pays isolés ayant peu de produits d'exportation.

79. Le représentant de Tuvalu demande si la CPS peut mettre en place un projet similaire dans son pays. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche souligne l'importance de définir le produit et de prospecter les marchés potentiels avant d'entreprendre un tel projet. A ce propos, il cite le projet de coopération entre la CPS et l'ACIAR sur la mise au point et la distribution de nouveaux produits dérivés du thon et encourage Tuvalu à y participer.

80. Le représentant de Kiribati demande des précisions sur ce projet de coopération. En réponse, le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche souligne que ce projet a pour but de fabriquer des produits de haute qualité à base de thon en utilisant le minimum d'infrastructure lourde, les essais de commercialisation étant assurés en Australie par les cadres responsables du projet.

81. Le représentant de Tokelau remercie la CPS de l'aide fournie pour la mise en oeuvre de ce projet.

82. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche informe la conférence qu'un stage de formation de six semaines aura lieu en janvier 1992. La formation dispensée portera à la fois sur des questions d'ordre technique et sur les méthodes de vulgarisation et de communication.

#### **4.10 Sous-projet de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches**

83. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche informe les participants que ce projet a démarré en mai avec le recrutement d'une chargée de programme, dont le poste est financé par le CIEO. A ce titre, elle sera chargée de superviser la mise en oeuvre des projets destinés aux femmes des collectivités côtières.

84. La plupart des activités initiales resteront conduites en Papouasie-Nouvelle-Guinée où des projets sont déjà en cours ou sur le point d'être lancés. Un atelier sur le traitement et la commercialisation du poisson, destiné aux femmes des îles de Nouvelle-Guinée, est prévu pour septembre 1991.

85. Une réunion sous-régionale doit être organisée l'année prochaine. Les projets concernant les femmes y seront discutés et les Iles Salomon et Vanuatu se sont déclarés intéressés par cette manifestation.

#### **4.11 Rapport sur un voyage d'études en Amérique latine**

86. M. Satalaka Petaia, du service des pêches de Tuvalu et membre d'une mission de quatre personnes, en présente le compte-rendu. Cette mission d'étude dans les pays latino-américains a eu lieu en avril 1991 et s'est déroulée au Mexique, en Equateur, au Pérou et au Chili. Elle avait

pour but de répertorier les secteurs en aval de la pêche dans lesquels les pays latino-américains possèdent une expérience technique et de déterminer dans quelles mesures ces techniques sont transposables aux pays océaniens.

87. Les membres de l'équipe ont relevé divers domaines potentiellement intéressants pour les pays insulaires, et des projets ont été identifiés en vue d'une éventuelle collaboration.

88. M. Petaia remercie l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui a financé cette mission par le biais du TPFCC. Le représentant du WPFCC/TPFCC annonce que des financements seront disponibles pour la mise en oeuvre des projets.

89. Le représentant de Palau félicite les membres de la mission pour les résultats concluants auxquels elle a donné lieu et demande que la date du rapport final soit précisée. Le président émet le souhait que le rapport soit imprimé rapidement.

#### **4.12 Centre régional pour la valorisation des produits de la pêche – Etat d'avancement du projet**

90. Le représentant de Kiribati, en sa qualité de président du groupe de planification, se réfère au document CPS/Pêches 23/WP.12 qui fait le point sur l'avancement du projet. On informe les participants que le groupe de planification se réunira très prochainement pour se pencher sur le descriptif de projet final qui sera présenté aux Communautés européennes pour financement.

#### **4.13 Projet régional de formation à la pêche**

91. Le chargé de mission (formation à la pêche) annonce à la conférence qu'après un essai d'un an à Suva, la direction de la CPS a décidé de transférer le projet au siège de la CPS à Nouméa.

92. Le chargé de mission renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/WP.5 et expose les actions de formation conduites pendant l'année au titre du projet :

- le projet de formation aux techniques de vulgarisation et de communication;
- le douzième cours CPS/Nelson Polytechnic qui pour la première fois a accueilli un stagiaire des Iles Seychelles;
- le stage FAO/PNUD/CPS sur les stratégies de gestion administrative à l'intention des cadres supérieurs des services des pêches;
- l'étude sur la valorisation des ressources humaines dans le secteur des pêches des pays insulaires océaniens; et
- le tournage de films vidéo de formation aux techniques de pêche.

93. Il décrit ensuite les futures actions envisagées dans le domaine de la formation en aval de la pêche, la révision et la diffusion du catalogue de la formation halieutique ainsi que le projet de cours par correspondance sur la rédaction de rapports.

94. Le représentant de Palau se félicite des activités conduites et se demande si le transfert du projet affectera l'organisation du cours de navigation qui débutera à Suva le 2 septembre 1991 et auquel participera un stagiaire de son pays. Le chargé de mission répond que tout sera fait pour que ce stagiaire puisse participer au cours dans de bonnes conditions.

95. Le représentant du Samoa-Occidental s'interroge sur le rôle du projet dans la coordination des activités de formation au sein des autres projets halieutiques de la CPS. Le spécialiste de

l'halieutique côtière rappelle que le projet a été créé pour coordonner les activités de formation conduites dans le cadre de l'ensemble des programmes halieutiques de la CPS. Des problèmes importants, de communication notamment, entre Suva et Nouméa ont justifié le retour du projet à Nouméa.

96. Le représentant de Vanuatu propose que son pays accueille le stage pratique de pêche du prochain cours CPS/Nelson Polytechnic. Il demande l'aval de la conférence. Le spécialiste de l'halieutique côtière remercie au nom de la CPS le représentant de Vanuatu pour sa proposition. A la suite de cette proposition, la conférence adopte la recommandation suivante :

#### **Recommandation n° 8**

**La conférence recommande que le secrétariat général prenne toutes les dispositions nécessaires pour que le stage pratique de pêche du cours CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique se déroule à Vanuatu en 1992.**

97. Le spécialiste de l'halieutique côtière, en conclusion de ce point de l'ordre du jour, souligne la bonne coordination qui existe aujourd'hui entre les différents projets halieutiques de la CPS.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR DES PÊCHES DES PAYS INSULAIRES OcéANIENS**

#### **5.1 Rapport de l'étude CPS/CIEO sur la valorisation des ressources humaines**

98. Le président rappelle le contexte dans lequel a été menée cette étude, qui s'est déroulée à la suite d'une recommandation de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches. M. Paul Sutherland, coordonnateur de l'étude, fait la présentation du rapport intitulé *Valorisation et gestion prévisionnelle des ressources humaines du secteur de la pêche dans les pays océaniens*. Cette étude a été financée par le CIEO.

99. Le représentant du Samoa-Occidental demande des éclaircissements sur le rôle de la conférence (simple examen ou approbation du rapport). Il rappelle que la vingt-deuxième conférence avait désigné un groupe spécial d'examen comprenant un représentant de chaque région (Polynésie, Mélanésie et Micronésie); il demande si ce groupe a examiné le document.

100. Le représentant du Nelson Polytechnic, M. A. Robertson, membre de la mission, précise qu'en raison de problèmes d'ordre administratif et financier, l'étude n'a pu commencer qu'en janvier 1991. Un rapport préliminaire a été présenté à l'atelier sur l'éducation et la formation organisé sous l'égide du Comité des pêches du Forum, à Wellington en avril 1991. Après un examen approfondi par l'Agence des pêches du Forum, le secrétariat général de la CPS a décidé de présenter directement le rapport préliminaire à la vingt-troisième conférence technique.

101. M. Sutherland remercie les pays qui ont fait l'objet de l'étude et dont la coopération et l'hospitalité ont permis le bon déroulement de la mission. Il précise qu'il serait heureux de recevoir toutes les observations de la conférence sur le document CPS/Pêches 23/WP.6 et ses annexes. Il souligne que le rapport comprend 47 recommandations de portée régionale, nationale et générale et que les 16 annexes concernant différents pays comportent 109 autres recommandations à mettre en oeuvre au plan local.

102. Le président, en tant que représentant de Fidji, trouve le document d'une grande utilité, demande si la conférence l'approuve sur le principe et invite ceux qui le souhaitent à présenter des observations.

103. Le représentant de Palau informe les participants que son pays prépare un plan de gestion des pêches et souligne que le rapport sera utile pour la partie concernant les ressources humaines.

104. Le représentant de la France explique que son pays souhaite participer de façon plus active aux actions de formation, et notamment à la "formation de formateurs". Le représentant de la Nouvelle-Calédonie fait savoir aux participants qu'une école des métiers de la mer s'est ouverte à Nouméa au début de l'année et qu'elle serait prête à accueillir des stagiaires originaires des pays de la région.

105. Un débat s'engage alors sur la procédure à suivre et les participants décident de surseoir à l'adoption du rapport jusqu'à l'examen complet des recommandations. Les participants conviennent d'adopter le rapport après en avoir discuté avec les membres de la mission.

106. Le spécialiste de l'halieutique côtière propose de reprendre les recommandations dans un document qui sera distribué jeudi afin d'en faciliter l'examen et la discussion. Devant le consensus général, le président renvoie les débats sur ce point de l'ordre du jour à la journée de jeudi.

107. A la reprise de ce débat, M. Paul Sutherland présente la pièce jointe 1 au document CPS/Pêches 23/WP.6.

108. Le représentant des Samoa américaines demande des précisions sur la recommandation n° 14, à savoir en quoi les activités du coordonnateur de la formation seront différentes de celles menées au titre du projet régional de formation à la pêche. M. P. Sutherland souligne que certains des points de la recommandation n° 14 sont déjà en cours de réalisation, notamment la mise au point d'une base de données régionale sur le personnel du secteur des pêches. M. Robertson précise que le coordonnateur de la formation assumera des fonctions différentes et bien plus larges que celles existant dans une quelconque organisation régionale en place.

109. Les participants s'inquiètent particulièrement des risques de chevauchement avec les fonctions qui incombent déjà au conseiller en éducation et en formation halieutiques de la CPS. Ils s'inquiètent en outre des risques de recoupement avec les actions de formation des autres organisations régionales.

110. Les participants conviennent finalement de la nécessité d'une bonne coordination régionale entre les activités de formation actuelles et futures. Ils adoptent ensuite la recommandation suivante :

#### **Recommandation n° 9**

**Les participants à la conférence reconnaissent la nécessité d'une meilleure coordination des activités conduites en matière d'éducation et de formation halieutiques dans la région. Ils recommandent que la CPS recueille de la manière qu'elle jugera la plus efficace, dès que faire ce peut, l'avis des bailleurs d'aide, des établissements d'enseignement et des organismes régionaux, afin de définir les moyens de parvenir à cet objectif, et rende compte des résultats de ce travail aux gouvernements des pays membres.**

111. On fait valoir que le CCOPS est l'organisme le mieux à même pour discuter de la création du poste de coordonnateur de la formation et de ses rapports avec les interventions des organisations régionales.

112. Un débat prolongé s'engage alors pour savoir s'il convient de publier les comptes-rendus individuels par pays en annexe au principal rapport d'études, et on évoque les modalités de cette publication. Après quoi, les participants adoptent la recommandation suivante :

#### **Recommandation n° 10**

**La conférence recommande que le rapport régional sur la valorisation des ressources humaines soit publié sous forme de rapport technique de la CPS et que les rapports nationaux soient également publiés sous réserve de l'approbation des gouvernements dans un délai de 12 semaines. Etant donné qu'une grande partie des recommandations figurant**

**dans le rapport déborde le domaine de compétence de la conférence technique régionale sur les pêches, il est recommandé que ce rapport soit largement diffusé dans la région (organismes gouvernementaux, bailleurs d'aide, établissements d'enseignement, services de l'éducation) et que la CPS recueille le point de vue de ces destinataires sur la valeur des recommandations.**

## **5.2 Plan quinquennal pour le programme du département d'océanologie de l'USP**

113. M. Robin South, professeur d'océanologie à l'USP, renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/Info.18, et évoque les principaux points du plan en question.

114. En réponse à une question du représentant de la Nouvelle-Calédonie sur l'équivalence des diplômes entre les différents pays, le professeur South précise qu'il n'y a pas de système d'équivalence et que chaque cas est examiné individuellement.

115. Le représentant des Iles Salomon exprime le souhait que certains pays de la région ne soient pas privés de la possibilité d'accueillir des conférences et colloques, et s'interroge sur le maintien des laboratoires de recherche sur le campus de l'USP. Le professeur South lui fait savoir que la question du transfert de l'Institut des ressources marines aux Iles Salomon sera examinée après présentation du rapport de l'USP au titre du point 10 de l'ordre du jour.

## **5.3 Création d'un cycle d'études en halieutique sanctionné par un brevet d'études spécialisées**

116. A la suite d'un débat entre divers participants et notamment les représentants de la Nouvelle-Zélande, de Kiribati, de Tuvalu, de Niue et des Iles Salomon, un consensus se dégage sur l'utilité de la création de ce cycle d'études en halieutique sanctionné par un brevet d'études spécialisées. Les participants adoptent la recommandation suivante :

### **Recommandation n° 11**

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud, l'Université du Pacifique Sud et le collège Nelson Polytechnic se concertent sur la faisabilité de la mise en place aussi rapide que possible du certificat d'halieutique qui a été proposé.**

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – ATELIER : LES OCEANIENS, LEURS SOCIETES, LA VALORISATION ET LA GESTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LE PACIFIQUE SUD**

117. Une journée entière de débats et de communications est consacrée à cet atelier. On fait savoir aux participants que la Commission publiera un document distinct constituant le rapport détaillé des travaux de la journée.

118. Les participants à l'atelier soulignent la grande diversité des régimes traditionnels de gestion des ressources halieutiques et des connaissances qui s'y rapportent dans les pays insulaires du Pacifique. La réalisation d'études comparatives sur ces méthodes et ces connaissances présenterait selon eux un grand intérêt pour la plupart des pays membres de la CPS. Ils avancent que la CPS devrait partager l'information sur ces questions à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. La CPS est selon eux l'organisation toute désignée pour la diffusion d'analyses sur ces questions qui sortent, en général, du cadre des publications internationales.

119. Les participants évoquent à plusieurs reprises les nombreux problèmes rencontrés pour faire coexister le droit coutumier et celui des sociétés occidentales. Ils conviennent de la nécessité d'enquêter sur les diverses méthodes employées dans les sociétés traditionnelles (à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone d'action de la CPS) pour faciliter cette intégration.

120. Il existe, dans certains des plus grands pays insulaires du Pacifique, plusieurs régimes traditionnels de "propriété" des ressources marines qui nous sont encore mal connus et dont les structures et le mode de fonctionnement varient énormément au sein même de ces pays. Il convient de procéder rapidement à un recensement de ces systèmes de manière à déterminer notamment ceux qui méritent une étude plus poussée et de faire en sorte qu'ils continuent à fonctionner efficacement.

121. Le savoir des populations insulaires (notamment sur des phénomènes tels que les effets du cycle des saisons, du cycle lunaire ou des marées sur les migrations et sur la reproduction de diverses espèces de poissons comestibles) peut présenter une très grande valeur pour les gestionnaires des ressources. La transmission de ce savoir de génération en génération ne se fait plus aujourd'hui aussi bien que par le passé. Les participants se déclarent résolument partisans des efforts déployés pour consigner ce savoir traditionnel sur le milieu marin et, le cas échéant, pour l'intégrer aux systèmes de gestion retenus par les pouvoirs publics.

122. Les ressources marines qui relèvent de la "propriété" coutumière et les régimes traditionnels de gestion dont elles font l'objet doivent faire face aux nombreuses pressions exercées par le monde moderne. Les participants se disent très favorables aux recherches visant à déterminer comment ces régimes de gestion réagissent aux pressions exercées par la croissance démographique, la commercialisation des ressources marines, l'aquaculture et les autres moyens visant à accroître ces ressources marines, les projets d'aménagement côtier (notamment touristique), les programmes gouvernementaux de gestion des ressources marines et de réglementation de cette exploitation, les aspects plus généraux de l'intégration du développement rural et du rôle des femmes dans le secteur des pêches, etc.

123. Les participants adoptent les recommandations suivantes :

#### **Recommandation n° 12**

**La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud mette sur pied un réseau de spécialistes sur les régimes traditionnels de gestion des ressources marines et les connaissances en la matière dans la zone desservie par la CPS, ce réseau permettant d'organiser la collecte, l'examen et la diffusion des informations portant sur ces questions.**

#### **Recommandation n° 13**

**La conférence recommande que les responsables du projet de recherche sur les ressources côtières participent, en consultation avec les pays membres et, le cas échéant, en collaboration avec d'autres organisations régionales, à la conception et à la diffusion de questionnaires sur les ressources marines relevant de la "propriété" coutumière, en tirant parti de l'expérience acquise aux Iles Salomon lors de l'enquête conduite sur 43 de ces régimes coutumiers dans ce pays.**

### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR - L'AQUACULTURE ET LA VALORISATION DES RESSOURCES MARINES**

#### **7.1 Introduction d'espèces marines dans le Pacifique**

124. Le spécialiste de l'halieutique côtière précise que les documents de référence n'étant pas parvenus au secrétariat général, ce point de l'ordre du jour ne sera pas abordé.

#### **7.2 Protocoles zoosanitaires pour le transfert de matériel biologique provenant de stations aquacoles**

125. M. Lucas, de l'université James Cook du Queensland Nord (*James Cook University of North Queensland*), rappelle les mesures préconisées par la dix-septième conférence technique régionale

sur les pêches de 1985 sur les précautions à prendre durant le transfert de bœnitières (précautions à prendre dans la préparation des naissains, transfert à un stade très précoce du cycle biologique, etc.), souligne l'importance des contrôles zoosanitaires et la nécessité d'établir une réglementation commune à la région.

126. Le représentant de Fidji ouvre un débat en évoquant les problèmes que posent l'importation et l'exportation d'animaux d'aquarium d'une part, et l'absence de réglementations expressément consacrées aux animaux aquatiques d'autre part.

127. Les représentants de l'Australie, du Samoa-Occidental, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie, de Kiribati, de la France, de Fidji, de l'université du Pacifique Sud, de l'Agence des pêches du Forum et du secrétariat général, échangent des informations sur les risques pathologiques et de colonisation incontrôlable et nuisible, et en arrivent au constat qu'un projet de convention régionale fixant les règles de contrôle zoosanitaire applicables pour la région devrait être étudié. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie signale que la Convention de Washington contient déjà plusieurs mesures à cet effet.

128. La conférence, reconnaissant l'importance capitale de ce problème, adopte la recommandation suivante :

#### **Recommandation n° 14**

**La conférence recommande que la CPS se mette en rapport avec les pays qui disposent d'une réglementation en matière de contrôle zoosanitaire et recueille des informations auprès des institutions internationales compétentes afin de réaliser une synthèse des textes actuellement en vigueur. Cette synthèse devrait aboutir à la publication d'un rapport sur les protocoles zoosanitaires concernant les organismes marins, et plus particulièrement sur ceux produits par l'aquaculture, qui sera communiqué à l'ensemble des pays membres.**

#### **7.3 Projet CPS/PRODA de réensemencement des récifs**

129. Devant la surexploitation de plus en plus fréquente des milieux récifaux et l'absence de politique de gestion des ressources marines dans la région, le représentant de la FAO (projet de développement de l'aquaculture dans le Pacifique Sud), estime que la méthode du réensemencement à l'aide d'espèces à haute valeur commerciale obtenues en éclosion, pourrait s'avérer une formule de gestion appropriée pour certains récifs et certaines espèces de lagon. Il évoque divers essais en cours dans ce domaine, conjointement réalisés par la CPS et le PRODA.

#### **7.4 Expérience de réensemencement de trocas**

130. Le représentant du PRODA rend compte de l'expérience de réensemencement de trocas à Vanuatu, réalisée lors des journées d'étude sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas (mai-juin 1991).

131. Le responsable de l'éclosion de trocas de Vanuatu renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/Info.26 et décrit le protocole de réensemencement des juvéniles en précisant les différentes techniques de marquage utilisées. Il précise que les taux de survie obtenus jusqu'ici sont prometteurs.

132. Le représentant de Vanuatu se félicite des résultats obtenus et précise que le service des pêches poursuivra ce programme de réensemencement.

## **7.5 Accroissement de la densité des populations de langoustes par modification de leur biotope**

133. M. R. Johannes, du *Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation* (CSIRO), présente le document CPS/Pêches 23/WP.10 décrivant une technique de capture des langoustes utilisée dans les Caraïbes (Cuba et Mexique) qui pourrait être testée dans la zone d'action de la CPS, là où les systèmes traditionnels de propriété des ressources marines restent profondément ancrés.

## **7.6 Cinquième conférence internationale sur les structures artificielles servant d'habitat aux ressources halieutiques**

134. Le spécialiste de l'halieutique côtière annonce que la cinquième conférence internationale sur les structures artificielles servant d'habitat aux ressources halieutiques se tiendra aux Etats-Unis en novembre 1991 et que la participation d'une délégation d'halieutes océaniens est souhaitée par les organisateurs. La Commission a déjà contacté les services des pêches de ses pays membres pour les inviter à proposer des participants à cette fin; à ce jour, seul un petit nombre de réponses a été reçu.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR - VALORISATION DE LA RESSOURCE EN HUITRES PERLIERES DES PAYS INSULAIRES OCEANIENS**

135. Le spécialiste de l'halieutique côtière souligne l'intérêt grandissant pour cette nouvelle activité et indique que certains bailleurs de fonds pourraient considérer les projets perlicoles sous un oeil favorable.

136. Le représentant de la Polynésie française présente un rapport sur la situation de la perliculture dans son territoire et informe la conférence du souci de son gouvernement de contribuer pleinement et sans arrière-pensée, à l'élaboration d'une doctrine et d'un programme régional de coopération dans le domaine des ressources nacrières.

137. Le concours de la Polynésie française pourrait prendre la forme suivante :

- reconnaissance, évaluation et détermination sectorielle des sites nacriers : des missions d'experts polynésiens pourraient être organisées, la CPS prenant les dispositions nécessaires pour en faire couvrir le coût. Les autres conditions applicables seraient déterminées par convention tripartite entre la Polynésie française, la CPS et les pays demandeurs;
- mise à disposition de SIGMA POE RAVA, un système informatisé d'informations géographiques utilisé pour l'évaluation et la gestion des ressources des lagons qui intègre l'imagerie satellitaire SPOT.

138. Ces éléments préliminaires devraient permettre de mesurer et d'évaluer l'envergure, la nature et le coût des phases ultérieures de la coopération éventuelle. Ils permettront par ailleurs de donner aux autorités politiques un instrument d'appréciation pour juger de l'opportunité de la poursuite ou non des actions ainsi dégagées. Le représentant de la Polynésie française insiste sur la nécessité d'envisager une démarche graduée pour la mise en oeuvre de toute coopération éventuelle et future.

139. Un débat fait suite à cet exposé lors duquel les représentants de Kiribati, des Iles Cook, des Iles Marshall, du Samoa-Occidental, de Fidji et du secrétariat général soulèvent différents points concernant la perliculture, notamment :

- le coût d'utilisation du système SIGMA POE RAVA pour l'évaluation et la gestion des ressources des lagons;

- les possibilités de transfert de nacres vers les pays qui ont des stocks naturels faibles ou quasi-inexistants;
- la possibilité d'organiser une mission exploratoire en Polynésie sous l'égide de la CPS;
- les possibilités de formation de techniciens de la perliculture en Polynésie.

140. Au cours de ce débat, le représentant des Iles Cook présente un projet de perliculture qui se déroule dans son pays grâce à un financement de l'USAID.

141. Les points soulevés par les différents représentants ayant été traités, le président remercie le représentant de la Polynésie française au nom des participants et la conférence adopte la recommandation suivante :

#### **Recommandation n° 15**

**La conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de donner suite à la proposition de la Polynésie française de contribuer à l'élaboration d'une doctrine et d'un programme régional de coopération dans le domaine de la valorisation des ressources nacrières.**

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS INTERESSANT LA SECURITE EN MER POUR LES PECHEURS**

142. M. M. McCoy, expert-conseil de la FAO, présente le rapport intitulé "*Survey of safety at sea issues in Pacific Island artisanal fisheries*".

143. Il souligne, en réponse à des questions de plusieurs représentants, qu'un des objectifs de l'étude était de rassembler les informations disponibles dans la région sur la sécurité en mer; ce travail était apparu nécessaire en raison de la diversité des conditions de sécurité dans les différents pays. Des actions plus ciblées seront entreprises au niveau national dans un stade ultérieur.

#### **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR - RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS**

##### **a) Agence des pêches du Forum (FFA)**

144. Le chargé de l'information de la FFA présente brièvement le rapport de son organisation. Outre le soutien qu'elle continue à offrir à ses pays membres lors des négociations pour l'octroi de droits de pêche aux PPPH et l'administration du traité multilatéral de pêche, la FFA a, au cours des douze derniers mois, renforcé son action en matière d'aide juridique pour les questions relatives aux ZEE et à la pêche en haute mer, notamment afin de définir les limites de ces zones. La FFA a renforcé ses installations de communication et de traitement des données pour répondre aux demandes croissantes émanant des pays membres qui sollicitent son assistance pour résoudre leurs problèmes de gestion économique et de gestion des ressources. La coordination de la recherche, les activités de surveillance et de diffusion de l'information restent des volets importants du programme de travail de la FFA.

145. C'est au mois de décembre et à Fidji que doivent se tenir les négociations avec les Etats-Unis en vue de la définition des nouvelles dispositions applicables aux opérations des senneurs américains dans la région. Cette réunion sera suivie par la quatrième réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche du germon du sud. S'agissant des accords multilatéraux de pêche, la situation avec le Japon n'a pas évolué mais les négociations avec les Communautés européennes devraient débuter sous peu. Les pays membres continueront à instaurer des dispositifs de réglementation de la pêche à la senne dans la région.

146. La représentante de la FFA transmet les félicitations de son directeur et de ses collègues à M. Julian Dashwood des Iles Cook, pour sa nomination au poste de coordonnateur des programmes halieutiques de la CPS. Elle précise que la FFA souhaite entretenir les bonnes relations de travail qui se sont développées entre la FFA et la CPS en matière halieutique et ce dans l'intérêt de la région toute entière.

**b) FAO/PNUD (projet régional de soutien à la pêche)**

147. Le directeur du projet régional FAO/PNUD de soutien à la pêche présente les activités prévues à court terme qui intéressent notamment les suites données aux demandes émanant des pays, un cours de formation à l'évaluation des stocks, une réunion consultative sur les interactions entre les pêcheries de thonidés dans le Pacifique, des stages sur les risques de la plongée en scaphandre autonome, le suivi du colloque sur la gestion des organisations et la publication d'un annuaire des pêches. Il évoque également le statut de ce projet dans le prochain cycle quinquennal du PNUD.

148. A la suite de cet exposé, plusieurs participants se félicitent des activités conduites dans la région au titre de ce programme et soulèvent la question de sa prolongation pour une période de 5 ans à partir de 1992.

149. Exprimant une nette préférence pour le maintien du programme régional FAO/PNUD de soutien à la pêche dans le Pacifique sous sa forme actuelle, caractérisée par un mode de gestion indépendant des organisations régionales, les participants à la conférence formulent les recommandations suivantes :

**Recommandation n° 16**

**La conférence recommande que le secrétariat général de la CPS adresse une demande écrite au Programme des Nations unies pour le développement pour le prier instamment d'assurer la poursuite du programme régional FAO/PNUD de soutien à la pêche dans le Pacifique; il est également demandé au secrétariat général de porter cette question à l'attention du CRGA.**

**Recommandation n° 17**

**La conférence recommande que les gouvernements des pays océaniques insistent sur la nécessité de poursuivre le programme régional FAO/PNUD de soutien à la pêche dans le Pacifique sous sa forme actuelle, lors de la réunion des bailleurs d'aide qui doit se tenir au début de l'année 1992.**

**c) Centre international pour la gestion des organismes et des ressources aquatiques (ICLARM)**

150. Le représentant du Centre international pour la gestion des organismes et des ressources aquatiques (ICLARM) renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/Info.23 où sont décrites les activités récentes du centre d'aquaculture installé aux Iles Salomon.

151. Du 1<sup>er</sup> juillet 1990 au 30 juin 1991, outre le financement propre à l'ICLARM, le Centre d'aquaculture côtière (CAC) a reçu le soutien de divers organismes d'assistance technique ainsi qu'une aide sous forme de frais de fonctionnement, de missions d'experts et de dons d'équipements de la part du Service de développement outre-mer du gouvernement britannique, du Fonds de coopération technique du Commonwealth, du Bureau australien d'aide au développement international, du Centre international d'exploitation des océans, de la Fondation Skaggs, de la Société asiatique de la pêche, de Greenpeace, de l'Organisation volontaire de l'assistance technique en coopération du Royaume-Uni et du Peace Corps des Etats-Unis.

152. Le programme de recherche du CAC a permis l'élaboration d'un système d'élevage de bénitiers. A la fin juin 1991, on comptait quelque 80 000 juvéniles en nourriceries ou sites de grossissement en mer, dont 8 000 relevaient de la responsabilité de divers villages. Une station d'expérimentation a été créée à Nusa Tupe, sur l'île de Gizo (province occidentale des Iles Salomon) et c'est essentiellement à partir de là que l'ICLARM poursuit ses travaux sur les systèmes de nourriceries en mer, offre des actions de formation et distribue les naissains de bénitiers pour la province occidentale. Une étude régionale conjointe sur les prédateurs des bénitiers est actuellement en cours.

153. Le CAC poursuit ses travaux de recherche sur le rôle des différentes souches de zooxanthelles dans la croissance et la survie de *Tridacna gigas*, sur les apports alimentaires utilisés dans les bassins à terre pour accélérer les taux de croissance, sur l'utilisation d'autres micro-aliments pour l'élevage des larves, sur la possibilité de transférer des naissains d'une taille inférieure à 5 mm dans des nourriceries en mer et sur l'efficacité des différentes conceptions de nourriceries en mer. On envisage également une étude sur les facteurs socio-culturels ayant une incidence sur les nourriceries pilotes sous le contrôle de villageois ainsi que la préparation d'analyses économiques relatives aux systèmes de production à trois volets adoptés par le CAC pour *Tridacna gigas*. On espère qu'un projet de perliculture verra le jour en 1992, sa création étant fonction de la disponibilité des financements nécessaires.

154. La poursuite des travaux du CAC est tributaire dans une certaine mesure de l'issue réservée à la demande formulée par l'ICLARM en vue de son entrée dans le groupe consultatif pour la recherche agronomique internationale. Si cette demande aboutit, l'ICLARM sera amenée à modifier son mode de fonctionnement pour se tourner vers la recherche stratégique à long terme. Du point de vue de la région océanienne, il importe avant tout que le CAC devienne le laboratoire spécialisé de l'ICLARM pour les récifs coralliens et que son programme de recherche porte sur l'ensemble des questions intéressant l'aquaculture, sur l'accroissement des densités des populations et leur évaluation ainsi que sur la gestion des systèmes coralliens.

155. Suite à cet exposé, le représentant de la Polynésie française attire l'attention des participants sur l'importance du problème de blanchissement du corail en Polynésie et dans la région et mentionne qu'une équipe de recherche se penche sur ce problème. On signale que l'ICLARM pourrait se joindre à ces travaux.

#### **d) Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)**

156. Le représentant de l'USAID signale que son agence maintiendra son soutien aux actions en faveur du développement de la pêche dans les pays insulaires océaniques et ce, par le biais de trois grands programmes :

- *Le projet de développement de la pêche en Océanie* (budget : 5,45 millions de dollars E.-U.) : ce projet a pour but d'appuyer les activités relatives à la pêche dans dix pays insulaires océaniques ainsi que certains programmes halieutiques de la FFA et de la CPS. Il a débuté en 1986 et prendra fin le 31 décembre 1992.
- *Le projet sur les ressources marines des pays insulaires océaniques* (budget : 12,5 millions de dollars E.-U.) : un nouveau cycle quinquennal permettra de financer, au titre de l'aide bilatérale, cinq projets halieutiques distincts aux Iles Cook, à Kiribati, aux Tonga, à Tuvalu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un nouveau projet a été mis au point pour Fidji, avec un budget de 30 000 dollars E.-U.; il deviendra le sixième élément de ce projet.
- *Le traité multilatéral de pêche* (budget : 50 millions de dollars E.-U.) : à ce titre, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique verse chaque année, et ce pendant cinq ans, une somme de 10 millions de dollars E.-U. correspondant à ses obligations au titre du traité. Une somme de 40 millions de dollars E.-U. a déjà été payée à la FFA pour les quatre premières années d'application du traité. Au titre des dispositions relatives à l'assistance, 74 projets ont été approuvés, notamment pour soutenir des activités relatives à la pêche dans les pays insulaires signataires.

157. Le représentant de l'USAID présente le rapport de son agence (document CPS/Pêches 23/Info.21) et évoque le nouveau fonds de soutien économique.

158. Le représentant du Samoa-Occidental souhaite savoir si l'USAID serait en mesure de faire bénéficier d'autres pays de ce fonds de soutien économique. Le représentant de l'Agence lui répond que le changement de stratégie adopté par l'USAID l'oblige désormais à privilégier les projets à long terme, ce qui a pour effet de limiter le nombre de bénéficiaires potentiels (six pays à l'heure actuelle).

**e) Projet régional océanien de développement de l'aquaculture (PRODA)**

159. Le représentant du PRODA présente le document CPS/Pêches 23/Info.31 et invite les pays à présenter leurs observations par écrit.

160. Le débat qui s'engage sur les activités du PRODA et l'avenir de l'aquaculture dans la région aboutit à l'adoption de la recommandation suivante :

**Recommandation n° 18**

**La conférence recommande que les gouvernements des pays membres de la CPS appellent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à maintenir le financement du projet régional océanien de développement de l'aquaculture (PRODA).**

**f) Centre international d'exploitation des océans (CIEO)**

161. Le représentant du CIEO renvoie les participants au document CPS/Pêches 23/Info.22 et signale que le Canada, par l'entremise du CIEO et du projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud, a engagé au cours des cinq dernières années un peu plus de 17 millions de dollars dans 121 projets concernant les pays insulaires océaniques; à cet égard, il est intéressant de noter que le budget annuel global du Centre est cette année de 13 millions de dollars tout juste. S'agissant de l'exploitation des océans, le CIEO a pour principe de favoriser et d'appuyer les initiatives ayant pour but d'aider les pays indépendants en développement à améliorer la gestion et l'utilisation rationnelle et équilibrée des ressources océaniques.

162. Le CIEO s'intéresse plus particulièrement aux régions et aux petits pays insulaires et côtiers dont les ressources océaniques peuvent avoir des répercussions prépondérantes sur le développement et où les fonds limités du Centre peuvent être maximisés. A l'heure actuelle, le Centre intervient dans quatre régions, le sud et l'ouest de l'Océan Indien, l'Afrique occidentale, les Caraïbes et le Pacifique Sud.

163. Le mandat du CIEO couvre tous les aspects de la gestion et de la mise en valeur des ressources océaniques. Dans les actions mises en oeuvre, on cherche à tirer profit des compétences et des spécialisations disponibles dans les régions et pays en développement. Les programmes du CIEO sont regroupés sous divers grands volets : exploitation et gestion intégrée des océans, développement et gestion de la pêche, mariculture, gestion et mise en valeur des zones côtières, exploitation et gestion des ressources non organiques, transports maritimes et gestion des ports et protection du milieu marin.

164. Au cours des cinq années écoulées, cinq de ces volets ont fait l'objet de projets appuyés par le CIEO dans le Pacifique Sud, bien que ce soit surtout dans le secteur du développement et de la gestion de la pêche que son intervention ait été la plus marquée, avec une participation de 66,15 pour 100 pour le CIEO et de 29,93 pour 100 pour le Projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud.

165. La pénurie de personnel qualifié est au centre des préoccupations du CIEO. C'est pourquoi cet organisme a appuyé nombre d'actions de formation scolaire et extra-scolaire, tant dans la région qu'au Canada. Il a apporté son soutien à des stages spécialisés sur des sujets techniques, tels que le traitement informatique des données et les méthodes de surveillance, ainsi qu'à des programmes de formation à la vulgarisation et aux techniques en aval de la pêche. Il collabore également à l'élaboration d'un programme d'études d'océanologie à l'université du Pacifique Sud pour tenter de combler les lacunes dans ce domaine. L'étude sur la valorisation des ressources humaines que vient d'achever la CPS avec le soutien du CIEO est le premier exercice du genre; le CIEO espère en financer d'autres pour aider les gouvernements de la région à élaborer des plans d'intervention et pour lui permettre de mieux cibler son action, tant au niveau bilatéral que régional.

166. Le représentant du CIEO remercie la CPS de l'avoir invité à participer à cette réunion technique régionale sur les pêches en qualité d'observateur. Il fait valoir que son organisation occupe, dans la communauté des bailleurs de fonds, un créneau unique au monde et qu'elle prend toute sa signification dans cette région qui embrasse une si vaste surface des océans de la planète. Le CIEO est une organisation encore relativement jeune et, à ce titre, elle sait s'adapter et répondre aux besoins exprimés. C'est en participant à des manifestations régionales telles que celle-ci que le CIEO peut rester au fait des besoins de la région.

167. Le représentant de Palau remercie le CIEO pour le travail effectué dans son pays et souhaite la poursuite de tous les programmes en cours.

168. Le représentant du CIEO répond favorablement à une requête du représentant du Samoa-Occidental concernant les possibilités de financement de la formation à long terme, telles que les études post-universitaires. Il fait savoir aux pays souhaitant se prévaloir de ces possibilités qu'il leur faut postuler directement auprès du CIEO ou s'adresser à son bureau régional à Suva (Fidji).

**g) Université du Pacifique Sud (USP)**

169. Le représentant de l'USP signale qu'il n'abordera que les questions relatives à l'Institut des ressources marines (IMR), étant donné que les autres questions intéressant l'USP ont déjà été couvertes au titre du point 5.2 de l'ordre du jour.

170. Lors de sa réunion de mai 1990, le conseil de l'USP a convenu de transférer l'IMR aux Iles Salomon. En avril 1991, un comité directeur s'est réuni à Honiara pour examiner les questions afférentes à ce transfert et au déménagement. Y ont participé des représentants de l'USP, du gouvernement des Iles Salomon, de l'ICLARM, de la FFA, du Collège d'enseignement supérieur des Iles Salomon, de la CPS et de l'université de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

171. Lors de cette réunion, le comité directeur a approuvé le plan d'orientation de l'IMR, ses stratégies et ses activités. A cette occasion a également été arrêté le projet de budget d'équipement et de fonctionnement du nouvel institut ainsi qu'un calendrier pour le démarrage des activités au début de l'année 1992. On a également élaboré le texte d'une déclaration détaillée précisant les modalités d'une éventuelle coopération entre l'IMR et les organismes locaux, régionaux et internationaux.

172. Un comité consultatif scientifique conseillera l'IMR sur ses programmes et activités. En seront membres, sur invitation, des personnes appartenant à la CPS, à la SOPAC, à la FFA, au PROE, à l'ICLARM et à l'université de Papouasie-Nouvelle-Guinée. La première réunion de ce comité est prévue à Honiara au début de l'année 1992.

173. Le professeur R. South présente les nouvelles activités confiées à l'unité Recherche et Développement à Tarawa. Il se félicite de l'appui de la France en faveur du programme "récifs coralliens" de l'IMR et souhaite coopérer avec l'ORSTOM et l'EVAAM.

**h) Comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique occidental/Comité consultatif trans-Pacifique sur les pêches (WPFCC/TPFCC)**

174. Le représentant du WPFCC et du TPFCC présente ces deux organismes financés par l'ACDI et qui doivent leur création au groupe de travail sur les pêches du PECC. Il s'agit dans les deux cas d'organisations non gouvernementales ayant pour mandat de favoriser la coopération sud-est dans le secteur des pêches en Océanie et toutes deux travaillent en étroite collaboration avec la CPS.

175. Le WPFCC a largement favorisé la coopération entre pays insulaires océaniques et pays de l'ANASE en matière de recherche sur les thonidés. C'est notamment grâce à lui que le navire de recherche halieutique de la CPS, le *Te Tautai*, a pu accéder aux eaux des Philippines en juillet 1990, et en mars et avril 1991 puis, aux eaux indonésiennes, en mars 1991. C'était là le tout premier exemple de coopération halieutique entre les pays insulaires océaniques et les pays de l'ANASE.

176. C'est suite à cette coopération qu'une demande, actuellement à l'étude, a été présentée pour permettre à la CPS de fournir conseils et assistance aux pays membres de l'ANASE en matière de marquage de thonidés. Le WPFCC aurait pour tâche de favoriser et de coordonner les négociations à cette fin. L'intervenant fait savoir que les pays du sud-est asiatique (Philippines et Indonésie) ont l'intention de renforcer leur coopération avec les pays d'Océanie.

177. Le TPFCC, de création plus récente, s'occupe quant à lui de coordonner la coopération halieutique entre les pays insulaires océaniques et les pays latino-américains riverains du Pacifique. Il a participé à l'organisation d'un voyage d'études où plusieurs spécialistes océaniques de la valorisation des produits de la pêche ont pu se rendre au Mexique, en Equateur, au Pérou et au Chili en avril 1991 pour y étudier des possibilités de transfert de technologies à destination de l'Océanie. Plusieurs possibilités se sont fait jour. Il est probable que le Centre régional pour la valorisation des produits de la pêche dont la création a été proposée, jouera un rôle clé pour le développement de la coopération entre pays insulaires océaniques et pays d'Amérique latine.

178. Le représentant de la Nouvelle-Zélande se félicite de la coopération entre les pays insulaires océaniques et les pays de l'ANASE en matière de recherche sur les thonidés, mais signale que le budget des programmes halieutiques de la CPS est déjà lourdement grevé et qu'il convient d'envisager les avantages et les inconvénients de cette coopération à l'occasion d'une prochaine conférence technique régionale des pêches.

179. Le représentant du WPFCC/TPFCC espère que l'on pourra organiser à Nouméa, sous l'égide de la CPS, un atelier Pacifique Sud/ANASE sur la formation halieutique. Il remercie le gouvernement de la France qui s'est dit prêt à offrir l'assistance financière nécessaire à la tenue de ce stage.

**i) Fondation pour la coopération internationale en matière de pêche (OFCE)**

180. Le chargé de mission (développement de la pêche) auprès de la CPS présente les activités de l'OFCE en se référant au document CPS/Pêches 23/Info.11. L'OFCE a été créé en 1973 avec le plein appui du gouvernement du Japon et réalise divers projets de développement de la pêche côtière aux Iles Marshall, à Kiribati, aux Iles Salomon et aux Etats fédérés de Micronésie. La nouvelle antenne de l'OFCE, ouverte à Suva en septembre 1990, gère un projet visant à réparer et à relancer les installations des ports de pêche de la région.

181. Pour consolider les relations entre les pays insulaires et le Japon dans le domaine de la pêche, l'OFCE détache des halieutes japonais dans des organisations telles que le NFC, aux Etats fédérés de Micronésie, l'Agence des pêches du Forum et la Commission du Pacifique Sud. C'est en juin 1991 qu'a débuté cette coopération avec la CPS.

**j) Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR)**

182. Le représentant de l'ACIAR présente brièvement son organisation. L'ACIAR a été créé en 1982 pour promouvoir les travaux de recherche visant à l'intensification de la production agricole et halieutique des pays en développement. Ce centre recrute sous contrat, en Australie, des experts chargés de travailler avec les spécialistes de pays en développement pour résoudre les problèmes rencontrés par les principaux partenaires de l'Australie dans les domaines où cette dernière dispose de compétences scientifiques et techniques marquées.

183. S'il est vrai que la pêche a toujours occupé une place importante dans le mandat de l'ACIAR, cette situation s'est encore renforcée avec la création récente d'une unité de coordination des programmes halieutiques, installée à l'institut de recherches halieutiques du New South Wales, à Sydney. La pêche fait ainsi l'objet d'un programme à part entière, ce qui traduit bien la volonté de l'ACIAR de renforcer son action dans ce domaine.

184. Les projets halieutiques de l'ACIAR ont toujours essentiellement été ciblés sur l'Océanie. Trois grands projets sont encore en cours, dont deux seront achevés fin 1991 ou début 1992, à savoir :

*Projet de mariculture de bécotiers*

185. Il s'agit d'un projet multinational complexe, auquel collaborent trois instituts australiens (JCU, AIMS, QDPI) et sept organismes de pays en développement (Iles Cook, Fidji, Kiribati, Philippines (2), Tonga et Tuvalu), qui prendra fin en janvier 1992, marquant ainsi pour l'ACIAR une action longue de six années en faveur de la mariculture du bécotier.

186. Au cours de la phase 1, on a pu démontrer qu'il était techniquement possible de faire de l'élevage de bécotiers. La seconde phase avait pour but d'élaborer des techniques d'élevage adaptées aux pays en développement de l'Asie du sud-est et de l'Océanie et, plus particulièrement, d'aider les pays intéressés à entreprendre des recherches sur l'évaluation et la gestion des stocks de populations naturelles et, le cas échéant, de réintroduire l'espèce, là où elle avait disparu. Les résultats à ce jour sont impressionnants. Les progrès que signalent certains des pays en développement sont tout particulièrement encourageants, ainsi d'ailleurs que l'intérêt et l'engouement que l'on a pu y constater en faveur de la mariculture des bécotiers.

*Projet sur les poissons-appâts pour la pêche des thonidés*

187. La deuxième phase de ce projet de trois ans, coordonnée par le laboratoire de Cleveland du CSIRO, a débuté au cours de cet exercice financier par d'importantes études de terrain sur les pêcheries de poissons-appâts de Fidji et de Kiribati. Dans le même temps, on a procédé à une nouvelle analyse des données biologiques et des statistiques de prises de la pêcherie d'appâts des Iles Salomon afin d'affiner les estimations sur la taille des stocks et les conseils de gestion prodigués au cours de la première phase du projet.

188. Les données sur les fréquences de longueur provenant des Iles Salomon sont à nouveau analysées et les travaux sont en bonne voie. D'importantes études de terrain ont été réalisées à Kiribati en mars et M. Nick Rawlinson, chargé de projet à l'ACIAR, sera transféré à Fidji en septembre pour lancer le projet dans ce pays.

*Comptages sous-marins à vue des stocks de poissons récifaux*

189. Ce projet, d'une durée de 18 mois, a été mis sur pied pour préciser l'utilité des comptages sous-marins à vue comme moyen d'évaluation des stocks permanents d'espèces exploitées de poissons de récifs coralliens tropicaux. Les travaux de terrain, réalisés sur divers sites sélectionnés de la Grande Barrière de corail australienne et à Fidji, ont été menés à bien et le personnel du ministère des Industries primaires du Queensland a entamé la rédaction du rapport définitif.

190. L'ACIAR cherche activement à s'investir utilement dans de nouvelles filières du secteur halieutique en s'appuyant notamment sur des études pilotes, financées par subventions, et visant à évaluer la faisabilité de projets apparemment prometteurs et à préciser les problèmes éventuels et les retombées bénéfiques que pourraient avoir ces projets pour les institutions et les pays participants.

191. L'ACIAR cherche à développer des relations de travail plus étroites avec la CPS et les autres organismes régionaux intervenant dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, ou s'intéressant à ces secteurs. C'est ainsi qu'a été confié aux autorités de la réserve marine de la Grande Barrière de corail, le soin de réaliser une étude sur l'utilisation des données de télédétection dans le Pacifique Sud. M. Dan Claasen a de ce fait participé à une importante étude sur la télédétection dans la région, sollicitée par la CPS. Diverses recommandations ont été formulées pour permettre aux pays insulaires océaniques d'avoir accès aux données obtenues par les systèmes de télédétection et pour les aider à en faire bon usage.

192. On étudie par ailleurs divers autres projets où la CPS et l'ACIAR pourraient intervenir conjointement, et notamment un projet pour l'élaboration de nouveaux produits dérivés du thon – auquel a déjà fait référence le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche – ainsi qu'un éventuel programme régional de recherches sur les huîtres perlières et la perliculture.

**k) Institut français de recherches scientifiques pour le développement en coopération (ORSTOM)**

193. Le représentant de l'ORSTOM présente le document CPS/Pêches 23/WP.22, et décrit les travaux de recherches halieutiques réalisés par l'ORSTOM dans la région; il expose les principaux résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES**

194. Le président demande aux participants de soumettre des idées qui serviront de thème à l'atelier de la prochaine conférence. Trois thèmes sont proposés : le rôle des femmes dans le secteur des pêches; les secteurs en aval de la pêche et les stratégies de gestion des ressources en mollusques. En fin de compte, la conférence s'en remet au choix du secrétariat général.

195. Le représentant du Samoa-Occidental s'interroge sur le rôle et la fréquence des conférences techniques régionales sur les pêches et propose l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la prochaine conférence. Il indique qu'il préparera un document de travail à ce sujet.

196. Les participants constatent qu'ils n'ont pas eu la possibilité d'aborder plus en détail ou de classer par ordre de priorité les trois projets que le secrétariat général compte soumettre pour financement aux Communautés européennes d'ici la fin de l'année. Un débat s'engage au cours duquel il apparaît que la divergence des priorités des pays membres et le manque d'informations détaillées ne permettent pas aux participants d'évaluer les mérites respectifs des projets. Il semble donc peu probable qu'un consensus puisse se dégager.

197. En conséquence, les participants demandent au secrétariat général de faire parvenir une documentation succincte sur chacun des projets à ses gouvernements membres afin que ceux-ci puissent les classer par ordre de priorité en fonction de leurs propres orientations. Le secrétariat général s'engage à donner suite à cette demande dans les meilleurs délais, à colliger les réponses et à faire le point avec les pays membres avant de soumettre le dossier final aux Communautés européennes.

198. Le secrétariat général rappelle que l'ordre de priorité n'est utile qu'aux fins de financement par les Communautés européennes. La Commission reste, quant à elle, toute acquise à chacun de ces trois projets et poursuivra les efforts engagés pour réunir les financements nécessaires à leur mise en oeuvre.

199. On invite le président à s'exprimer au nom des participants pour rendre hommage à M. Barney Smith, précédent coordonnateur des pêches, et lui adresser une lettre le remerciant de l'action et du dévouement dont il a fait preuve au cours des dix années écoulées passées au service de la région. Les participants souhaitent également la bienvenue à son successeur, M. Julian Dashwood, des Iles Cook.

#### **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR – SEANCE DE CLOTURE**

200. Les participants examinent le projet de rapport page par page. Après y avoir apporté de nombreuses modifications et discuté de certains points, ils adoptent le rapport.

201. Le président remercie le vice-président, le comité de rédaction, les participants et les différents services du secrétariat général qui ont collaboré pour permettre à cette conférence d'être couronnée de succès et ce, en dépit d'un ordre du jour très chargé et d'un calendrier serré. Il prononce ensuite la clôture de la conférence.

#### IV. RECOMMANDATIONS

##### Recommandation n° 1

Afin de faciliter la tâche du comité permanent sur les thonidés et marlins qui doit se livrer à un examen technique du travail des services du programme d'évaluation des thonidés et marlins à l'intention de la conférence technique régionale sur les pêches, la conférence entérine la recommandation du quatrième comité permanent qui appelait les services de ce programme à préparer et distribuer aux membres de ce comité avant chacune de leurs réunions :

- une description détaillée de toute nouvelle activité envisagée, et
- un projet de plan de travail pour l'année en cours.

##### Recommandation n° 2

La conférence entérine la recommandation de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins tendant à ce qu'un plan détaillé d'activités couvrant la période 1992-1996 soit élaboré par les services du programme d'évaluation des thonidés et marlins et distribué avant la cinquième réunion du comité permanent en vue de son examen.

##### Recommandation n° 3

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud aide les pays insulaires océaniques à utiliser la télédétection et le traitement de l'image aux fins de l'évaluation de la ressource en trocas et d'autres espèces marines, et notamment des invertébrés benthiques.

##### Recommandation n° 4

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud constitue un nouveau réseau de spécialistes sur les coquillages nacriers et le commerce de la nacre, dont les travaux se concentreront plus particulièrement sur le troca.

##### Recommandation n° 5

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud réalise une étude détaillée de la ressource en trocas d'Aitutaki à titre d'étude de cas, en vue de réunir des informations sur la gestion de cette espèce dans le but d'en favoriser la valorisation dans d'autres atolls de la région.

##### Recommandation n° 6

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud favorise l'adoption de techniques normalisées d'évaluation de la ressource en trocas et autres invertébrés benthiques dans les pays insulaires océaniques afin de permettre la comparaison des résultats obtenus par divers halieutes dans différentes régions.

##### Recommandation n° 7

La conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de demander au gouvernement de la France de maintenir son concours financier au volet du projet SIRMIP mis en oeuvre par la CPS et recommande que la CPS continue à rechercher un financement pour le détachement de longue durée d'Océaniques responsables de l'information auprès des services du projet d'information halieutique, dans le but de mettre sur pied et de renforcer les activités du SIRMIP à l'échelon national.

**Recommandation n° 8**

La conférence recommande que le secrétariat général prenne toutes les dispositions nécessaires pour que le stage pratique de pêche du cours CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique se déroule à Vanuatu en 1992.

**Recommandation n° 9**

Les participants à la conférence reconnaissent la nécessité d'une meilleure coordination des activités conduites en matière d'éducation et de formation halieutiques dans la région. Ils recommandent que la CPS recueille de la manière qu'elle jugera la plus efficace, dès que faire ce peut, l'avis des bailleurs d'aide, des établissements d'enseignement et des organismes régionaux, afin de définir les moyens de parvenir à cet objectif, et rende compte des résultats de ce travail aux gouvernements des pays membres.

**Recommandation n° 10**

La conférence recommande que le rapport régional sur la valorisation des ressources humaines soit publié sous forme de rapport technique de la CPS et que les rapports nationaux soient également publiés sous réserve de l'approbation des gouvernements dans un délai de 12 semaines. Etant donné qu'une grande partie des recommandations figurant dans le rapport débordent le domaine de compétence de la conférence technique régionale sur les pêches, il est recommandé que ce rapport soit largement diffusé dans la région (organismes gouvernementaux, bailleurs d'aide, établissements d'enseignement, services de l'éducation) et que la CPS recueille le point de vue de ces destinataires sur la valeur des recommandations.

**Recommandation n° 11**

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud, l'Université du Pacifique Sud et le collège Nelson Polytechnic se concertent sur la faisabilité de la mise en place aussi rapide que possible du certificat d'halieutique qui a été proposé.

**Recommandation n° 12**

La conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud mette sur pied un réseau de spécialistes sur les régimes traditionnels de gestion des ressources marines et les connaissances en la matière dans la zone desservie par la CPS, ce réseau permettant d'organiser la collecte, l'examen et la diffusion des informations portant sur ces questions.

**Recommandation n° 13**

La conférence recommande que les responsables du projet de recherche sur les ressources côtières participent, en consultation avec les pays membres et, le cas échéant, en collaboration avec d'autres organisations régionales, à la conception et à la diffusion de questionnaires sur les ressources marines relevant de la "propriété" coutumière, en tirant parti de l'expérience acquise aux Iles Salomon lors de l'enquête conduite sur 43 de ces régimes coutumiers dans ce pays.

**Recommandation n° 14**

La conférence recommande que la CPS se mette en rapport avec les pays qui disposent d'une réglementation en matière de contrôle zoosanitaire et recueille des informations auprès des institutions internationales compétentes afin de réaliser une synthèse des textes actuellement en vigueur. Cette synthèse devrait aboutir à la publication d'un rapport sur les protocoles zoosanitaires concernant les organismes marins, et plus particulièrement sur ceux produits par l'aquaculture, qui sera communiqué à l'ensemble des pays membres.

**Recommandation n° 15**

La conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de donner suite à la proposition de la Polynésie française de contribuer à l'élaboration d'une doctrine et d'un programme régional de coopération dans le domaine de la valorisation des ressources maritimes.

**Recommandation n° 16**

La conférence recommande que le secrétariat général de la CPS adresse une demande écrite au Programme des Nations unies pour le développement pour le prier instamment d'assurer la poursuite du programme régional FAO/PNUD de soutien à la pêche dans le Pacifique; il est également demandé au secrétariat général de porter cette question à l'attention du CRGA.

**Recommandation n° 17**

La conférence recommande que les gouvernements des pays océaniques insistent sur la nécessité de poursuivre le programme régional FAO/PNUD de soutien à la pêche dans le Pacifique sous sa forme actuelle, lors de la réunion des bailleurs d'aide qui doit se tenir au début de l'année 1992.

**Recommandation n° 18**

La conférence recommande que les gouvernements des pays membres de la CPS appellent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à maintenir le financement du projet régional océanique de développement de l'aquaculture (PRODA).

## V. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL PRESENTES LORS DE LA CONFERENCE

### DOCUMENTS DE TRAVAIL

- WP.1 Présentation générale des programmes halieutiques de la CPS
- WP.2 Rapport sur les activités conduites en 1990-91 par la Commission du Pacifique Sud au titre du programme d'évaluation des thonidés et marlins X
- WP.3 Recommandations et mesures adoptées lors de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins
- WP.4 Projet de plan d'orientation du programme d'évaluation des thonidés et marlins pour la période 1992-1996 (tel qu'amendé lors de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins)
- WP.5 Compte-rendu des activités conduites en 1990-91 par la Commission du Pacifique Sud au titre de son programme Pêche côtière
- WP.6 Valorisation et gestion prévisionnelle des ressources humaines du secteur de la pêche dans les pays océaniens
- WP.6/Add.1 Recommandations de l'étude sur la valorisation des ressources humaines
- WP.7 *Traditional marine conservation in Tokelau – Can it be adapted to meet today's situation?*
- WP.8 *Women in fisheries development*
- WP.9 *Report of the Fourth Pacific Islands Marine Resources Information System (PIMRIS) Steering Committee Meeting*
- WP.10 *Artificial shelters for enhancement of rock lobster fisheries*
- WP.11 *The value today of traditional management and knowledge of coastal marine resources in Oceania*
- WP.12 *Regional Post-harvest Facility – Progress Report of the RPHF Planning Group*
- WP.13 *Considerations related to the transfer of biological material from aquaculture facilities*

### DOCUMENTS D'INFORMATION

- Info.1 *Tuna and Billfish Assessment Programme Draft Strategic Plan 1992-1996*
- Info.2 *Country Statement – Kingdom of Tonga*
- Info.3 *Country Statement – Federated States of Micronesia*
- Info.4 *Exposé national – Nouvelle-Calédonie*
- Info.5 *Country Statement – American Samoa*
- Info.6 *Country Statement – Solomon Islands*
- Info.7 *African aid – How not to help*
- Info.9 *Preliminary bibliography of Pacific Islands traditional fishery practices*

- Info.10 *Country Statement – Western Samoa*
- Info.11 *Overseas Fishery Cooperation Foundation (OFCF) of Japan*
- Info.12 *Exposé national – Wallis et Futuna*
- Info.13 *Country Statement – Guam*
- Info.14 *Women and fishing in traditional Pacific island cultures*
- Info.15 *Exposé national – Polynésie française*
- Info.16 *Country Statement – Australia*
- Info.17 *Tuvalu*
- Info.18 *University of the South Pacific Marine Studies Programme – Five-year Plan*
- Info.19 *Country Statement – Tokelau*
- Info.20 *Country Statement – Palau*
- Info.21 *Updates on USAID fisheries programmes*
- Info.22 *International Centre for Ocean Development – South Pacific region*
- Info.23 *International Center for Living Aquatic Resources Management – South Pacific Office and Coastal Aquaculture Centre*
- Info.24 *Country Statement – Northern Mariana Islands*
- Info.25 *Using customary practices in marine resource and coastal management in Yap State – Federated States of Micronesia*
- Info.26 *Trochus reseeding experiment in Vanuatu*
- Info.27 *FAO/UNDP Regional Fishery Support Programme – Work of the Programme April 1990 to August 1991*
- Info.28 *A country review on women-in-fisheries component of the DFMR – PNG*
- Info.29 *Resource owners as implementing agencies of Papua New Guinea coastal marine resources management regulations*
- Info.30 *Conflict resolution in the development of the Cook Islands pearl industry*
- Info.31 *Aquaculture development in the South Pacific: strategy, status and future approach*
- Info.32 *The New Zealand School of Fisheries*

## VI. LISTE DES PARTICIPANTS

**Australie**

Dr Russell Reichelt  
 Director (Fisheries Resources Branch)  
 Bureau of Rural Resources  
 P.O. Box E11  
 Queen Victoria Terrace  
 Parkes ACT 2600

**Iles Cook**

Mr Julian Dashwood  
 Secretary  
 Ministry of Marine Resources  
 P.O. Box 85  
 RAROTONGA

Mr Nooroa Roi  
 Ministry of Marine Resources  
 P.O. Box 85  
 RAROTONGA

**Etats fédérés de Micronésie**

Mr Bernard Thoulag  
 Deputy Director  
 Micronesian Maritime Authority  
 P.S. 120  
 Kolonia  
 POHNPEI 96941

Dr Andrew Smith  
 Marine Resource Adviser  
 Marine Resources and Management Division  
 Department of Resources and Development  
 P.O. Box 251  
 YAP 96943

**Etats-Unis d'Amérique**

Mr William Gibbons Fly  
 Office of Fisheries Affairs  
 Bureau of Oceans and International Environmental  
 and Scientific Affairs  
 Department of State  
 WASHINGTON, DC 20520-7818

Mr Elisala Pita  
 Fisheries Adviser  
 South Pacific Regional Development Office  
 U.S. Agency for International Development  
 P.O. Box 218  
 SUVA  
 Fidji

Mr Raymond P. Clarke  
 National Marine Fisheries Service (NMFS)  
 2570 Dole St. Room 105  
 HONOLULU  
 Hawaiï 96822

**Fidji**

Dr Tim Adams  
Acting Director of Fisheries  
Fisheries Division  
Ministry of Primary Industries  
P.O. Box 358  
SUVA

Mr Krishna Swamy  
Acting Principal Fisheries Officer (R and D)  
Fisheries Division  
Ministry of Primary Industries  
P.O. Box 358  
SUVA

**France**

M. Alain Gouhier  
Représentant adjoint de la France  
auprès de la Commission du Pacifique Sud  
B.P. 8043  
NOUMEA  
Nouvelle-Calédonie

M. Renaud Pianet  
Océanographe biologiste  
Centre ORSTOM de Nouméa  
B.P. A5  
NOUMEA CEDEX  
Nouvelle-Calédonie

**Guam**

Mr Rufo Lujan  
Chief  
Division of Aquatic and Wildlife Resources  
Department of Agriculture  
P.O. Box 2950  
AGANA 96910

Ms Dorothy P. Harris  
Division of Economic Development and Planning  
Department of Commerce  
590 S. Marine Drive  
Tamuning 96911

**Kiribati**

Mr Teekabu Tikai  
Chief Fisheries Officer  
Fisheries Division  
Ministry of Natural Resources and Development  
P.O. Box 276  
BIKENIBEU, Tarawa

Mr Being Yeeting  
Senior Fisheries Officer  
Fisheries Division  
Ministry of Natural Resources and Development  
P.O. Box 276  
BIKENIBEU, Tarawa

**Iles Mariannes du Nord**

Mr Calistro Falig  
 Fisheries Biologist  
 Division of Fish and Wildlife  
 Department of Natural Resources  
 CNMI Government  
 SAIPAN MP 96950

**Iles Marshall**

Mr Danny Wase  
 Director  
 Marshall Islands Marine Resources Authority  
 Ministry of Resources and Development  
 P.O. Box 860  
 MAJURO 96960

**Niue**

Mr Sioneheke Leolah  
 Fisheries Officer  
 P.O. Box 74  
 Government of Niue  
 ALOFI

**Nouvelle-Calédonie**

M. Régis Etaix-Bonnin  
 Ingénieur halieute  
 Service territorial de la marine marchande  
 et des pêches maritimes  
 B.P. 36  
 NOUMEA

M. Hervé Bru  
 Chef du Service des pêches  
 Province Nord  
 B.P. 41  
 KONE

M. Marc Daguzan  
 Responsable de la section pêche  
 Province des Iles  
 B.P. 1014  
 NOUMEA

M. Bernard Fao  
 Animateur des pêches  
 Service de la mer  
 Province Sud  
 B.P. 295  
 NOUMEA

**Nouvelle-Zélande**

Dr Talbot Murray  
 Research Group Leader  
 Pelagic and Inshore Fisheries Research Group  
 MAF Fisheries  
 Ministry of Agriculture and Fisheries  
 P.O. Box 297  
 WELLINGTON

**Palau**

Mr Noah Idechong  
Chief  
Marine Resources Division  
Bureau of Resources and Development  
P.O. Box 100  
KOROR 96940

Mr Masubed Tkel  
Fisheries Officer  
Marine Resources Division  
Bureau of Resources and Development  
P.O. Box 100  
KOROR 96940

**Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Mr Molean Chapau  
Fisheries Biologist  
Kavieng Research Station  
Department of Fisheries and Marine Resources  
P.O. Box 377  
KAVIENG

Ms Walete Wararu  
Department of Fisheries and Marine Resources  
P.O. Box 165  
KONEDOBU

Mr Elias Wohengu  
Department of Foreign Affairs  
Post Office  
Wards Strip  
WAIGANI

**Polynésie française**

M. Philippe Siu  
Chef du département pêche  
Etablissement pour la valorisation des activités  
aquacoles et maritimes (EVAAM)  
B.P. 20  
PAPEETE, Tahiti

**Iles Salomon**

Mr Sylvester Diake  
Principal Fisheries Officer (Resources Management)  
Fisheries Division  
Ministry of Natural Resources  
P.O. Box G24  
HONIARA

**Samoa américaines**

Mr Phil Langford  
Deputy Director  
Department of Marine and Wildlife Resources  
P.O. Box 3730  
PAGO PAGO

<b>Samoa-Occidental</b>	Mr Ueta Fa'asili Chief Fisheries Officer Fisheries Division Department of Agriculture, Forests and Fisheries P.O. Box 1874 APIA
<b>Tokelau</b>	Mr Kirifi Kirifi Agriculture and Fisheries Office for Tokelau Affairs P.O. Box 865 APIA Samoa-Occidental
<b>Tonga</b>	Mr Sione Mangisi Director of Fisheries Ministry of Fisheries P.O. Box 871 NUKU'ALOFA
<b>Tuvalu</b>	Mr Sautia Maluofenua Director of Fisheries Fisheries Division Ministry of Natural Resources Development P.O. Box 70 FUNAFUTI
	Mr Satalaka Petaia Fisheries Officer Fisheries Division Ministry of Natural Resources Development P.O. Box 70 FUNAFUTI
<b>Vanuatu</b>	Mr Wycliff Bakeo Director of Fisheries Fisheries Department Private Mail Bag 045 PORT-VILA
	Mr Moses Amos Fisheries Department Private Mail Bag 045 PORT-VILA
<b>Wallis et Futuna</b>	M. Daniel Tahimili Boatyard manager Service territorial de la pêche Service de l'économie rurale B.P. 19 MATA'UTU

**OBSERVATEURS****Australian Centre for International  
Agricultural Research (ACIAR)**

Mr Barney Smith  
 Research Programme Coordinator (Fisheries)  
 Australian Centre for International Agricultural  
 Research (ACIAR)  
 C/- NSW Fisheries Research Institute  
 P.O. Box 21  
 CRONULLA  
 New South Wales 2230  
 Australie

**Programme régional FAO/PNUD de  
soutien de la pêche dans le  
Pacifique**

Mr Robert Gillett  
 Project Manager  
 FAO/UNDP Regional Fishery Support Programme  
 UNDP Private Mail Bag  
 SUVA  
 Fidji

Mr Mike McCoy  
 Fisheries Adviser  
 FAO/UNDP Regional Fishery Support Programme  
 UNDP Private Mail Bag  
 SUVA  
 Fidji

**Projet FAO/Pacifique Sud de  
Développement de l'aquaculture**

Mr Hideyuki Tanaka  
 Project Manager/Regional Aquaculturist  
 South Pacific Aquaculture Development Project  
 UNDP Private Mail Bag  
 SUVA  
 Fidji

**Agence des pêches du Forum (FFA)**

Mr Andrew Wright  
 Research Co-ordinator  
 Forum Fisheries Agency  
 P.O. Box 629  
 HONIARA  
 Iles Salomon

Ms Bette Kirchner  
 Information Officer  
 Forum Fisheries Agency  
 P.O. Box 629  
 HONIARA  
 Iles Salomon

**International Centre for Living  
Aquatic Resources Management  
(ICLARM)**

Ms Lucy Gilkes  
 ICLARM South Pacific Office  
 P.O. Box 438  
 HONIARA  
 Iles Salomon

**Centre international d'exploitation  
des océans (CIEO)**

Mr Ronald Archer  
Program Officer  
South Pacific and Caribbean Basin Division  
International Centre for Ocean Development  
5670 Spring Garden Road  
9th Floor  
HALIFAX  
Nova Scotia  
Canada B3J 1H9

**Institut français de recherche  
scientifique pour le développement  
en coopération (ORSTOM)**

M. René Grandperrin  
Biologiste  
Centre ORSTOM de Nouméa  
B.P. A5  
NOUMEA CEDEX  
Nouvelle-Calédonie

M. G. David  
Fisheries Department Research Unit  
ORSTOM  
Private Mail Bag 045  
PORT-VILA  
Vanuatu

**James Cook University  
of North Queensland**

Dr John Lucas  
Associate Professor  
James Cook University of North Queensland  
TOWNSVILLE  
Queensland 4811  
Australie

**Nelson Polytechnic School of Fishing**

Mr Alastair Robertson  
Head  
School of Fishing  
Nelson Polytechnic  
Private Mail Bag  
NELSON  
Nouvelle-Zélande

Mr Chris Turner  
School of Fishing  
Nelson Polytechnic  
Private Mail Bag  
Nelson  
Nouvelle-Zélande

**South Pacific Applied Geoscience  
Commission (SOPAC)**

Ms Heather Creech  
Librarian  
South Pacific Applied Geoscience Commission  
(SOPAC)  
Private Mail Bag  
SUVA  
Fidji

**University of British Columbia**

Prof. Gordon Munro  
 (PECC Fisheries Task Force)  
 Department of Economics  
 University of British Columbia  
 VANCOUVER  
 British Columbia  
 Canada V6T 1Y2

**University of Hawaii at Manoa**

Dr Richard Shomura  
 Hawaii Institute of Geophysics  
 School of Ocean and Earth Science and Technology  
 University of Hawaii at Manoa  
 2525 Correa Road  
 HONOLULU  
 Hawai 96822  
 Etats-Unis d'Amérique

**University of the South Pacific (USP)**

Prof. R. South  
 Professor of Marine Studies  
 University of the South Pacific  
 P.O. Box 1168  
 SUVA  
 Fidji

Mr Ganeshan Rao  
 PIMRIS Coordinator  
 USP Library  
 University of the South Pacific  
 P.O. Box 1168  
 SUVA  
 Fidji

**University of Technology (Queensland)**

Dr Peter Mather  
 School of Life Science  
 Queensland University of Technology  
 BRISBANE 4001  
 Australie

**EXPERTS-CONSEILS**

Mr Robert Johannes  
 Division of Fisheries Research  
 Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO)  
 GPO Box 1538  
 HOBART  
 Tasmanie  
 Australie 7001

Dr Kenneth Ruddle  
 Centre for Development Studies  
 University of Bergen  
 BERGEN  
 Norvège

Dr Edvard Hviding  
 Centre for Development Studies  
 University of Bergen  
 BERGEN  
 Norvège

Mr Paul Sutherland  
 Director General  
 Central and Arctic Region  
 Fisheries and Oceans Canada  
 Freshwater Institute  
 501 University Cr  
 WINNIPEG  
 Canada, R3T 2N6

### ORGANISATIONS ET PERSONNES INVITEES

M. Jacques Moret  
 Architecte naval  
 B.P. 2602  
 NOUMEA  
 Nouvelle-Calédonie

M. Hiroyoki Chagi  
 Aquaculture Expert to Fiji  
 JICA Private Mail Bag  
 SUVA  
 Fidji

Dr Barry Goldman  
 Research Associate  
 Australian Museum  
 P.O. Box A285  
 SYDNEY  
 New South Wales 2000  
 Australie

### SECRETARIAT GENERAL DE LA CPS

M. Atanraoi Baiteke, O.B.E.  
 Secrétaire général

Mme Hélène Courte  
 Directeur des programmes

Vaasatia Poloma Komiti  
 Directeur adjoint des programmes

M. Garry Preston  
 Spécialiste de l'halieutique côtière (chargé de la conférence)

M. Antony Lewis  
 Directeur scientifique

**M. John Hampton**  
Maître de recherche halieutique

**M. Peter Cusack**  
Spécialiste du développement de la pêche

**M. Steve Roberts**  
Conseiller pour la valorisation des produits de la pêche

**M. Marc Labelle**  
Spécialiste de la recherche halieutique

**M. Kevin Bailey**  
Chargé de recherche halieutique

**M. Paul Dalzell**  
Chargé de recherche en halieutique côtière

**M. Jean-Paul Gaudechoux**  
Chargé de l'information halieutique

**Mme Shirley Steele**  
Chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches

**M. Masanami Izumi**  
Chargé de mission

**M. Russell Price**  
Programmeur/agent de recherches (programme thonidés)

**M. Joel Opnai**  
Chargé de recherches halieutiques

**M. Michel Blanc**  
Chargé de mission (formation à la pêche)

**M. Tuainetai Rata**  
Maître-pêcheur

**M. Peter Watt**  
Maître-pêcheur

**M. Paxton Wellington**  
Maître-pêcheur

**Mme Véronica Logez**  
Agent de recherches halieutiques

**Mme Helen Wolfgramm-Page**  
Secrétaire du coordonnateur des programmes halieutiques

**Mme Kay Legras**  
Adjointe administrative (projet de recherche sur la pêche côtière)

**Mme Marie-Ange Bao**  
Adjointe administrative (projet de développement de la pêche au demi-large)

**M. Patrick Cowan**  
Directeur du service de l'interprétation et de la traduction

**M. Roy Benyon**  
Interprète

**M. Claude Colomer**  
Interprète

**Mlle Valérie Hassan**  
Interprète

**Mme Marina Laplagne**  
Traductrice

**M. Désiré Ahouanmènou**  
Traducteur

**M. Pierre Pellerin**  
Traducteur

**Mme Anne Dubois**  
Secrétaire du service de l'interprétation et de la traduction